

Colloquial Arabic, *The Living Language of Egypt* (A. Czapkiewicz), p. 239 — Usāma ibn Munqid *المنزل والمنزل* ed. A. B. Khalidov (A. Czapkiewicz), p. 240 — *Blizhniy i Sredniy Vostok. Sbornik Stateypod redakcyey A. I. Falinoy* (A. Czapkiewicz), p. 240 — *The East African Coast — Select Documents from the First to the Earlier Nineteenth Century*, ed. by G. S. P. Freeman-Grenville (M. Kowalska), p. 242 — G. S. Freeman-Grenville, *The Medieval History of the Coast of Tanganyika with special reference to recent archeological discoveries* (M. Kowalska), p. 243.

TADEUSZ LEWICKI

# LES RITES FUNÉRAIRES PAÏENS DES SLAVES OCCIDENTAUX ET DES ANCIENS RUSSES D'APRÈS LES RELATIONS — REMONTANT SURTOUT AUX IX<sup>e</sup>—X<sup>e</sup> SIÈCLES — DES VOYAGEURS ET DES ÉCRIVAINS ARABES \*

Les descriptions dues aux voyageurs et écrivains arabes occupent une première place parmi les sources historiques traitant des usages et des croyances funéraires des Slaves païens. Ces descriptions sont l'oeuvre de gens qui au cours de fréquents voyages, voyages de commerce surtout, effectués aux pays de l'Europe orientale et centrale, ont pu soit observer de leurs yeux les rites funéraires chez les Slaves, soit en recueillir la connaissance de la bouche d'autres voyageurs ou de marchands arabes, parfois mêmes Slaves. Leurs récits sont frappants tant au point de vue de leur souci d'exactitude qu'à celui de leur richesse en détails. La valeur de ces récits est d'autant plus grande qu'ils proviennent généralement des siècles IX<sup>e</sup>—X<sup>e</sup>, soit d'une époque relativement reculée. Ainsi donc, et même en laissant de côté les peu nombreuses et laconiques mentions que nous trouvons dans les ouvrages d'auteurs byzantins ou ouest-européens, nous avons là nos informations de source, proprement les plus anciennes, sur les coutumes funéraires des Slaves.

Les sources arabes de nous connues et concernant les rites slaves de l'enterrement ne sont pas toutes de caractère original. Une partie considérable en est constituée par des reprises ou des compendiums — écrits du X<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle — de textes plus anciens.

\* Redevable à l'archéologue, Mlle Hélène Burchard et aux ethnographes, Mme Anne Kowalska-Lewicka et Mme Anne Zambrzycka-Kunachowicz de nombre d'avis précieux sur la matière du présent travail, je leur exprime ici-même ma gratitude profonde.

Aussi bien pouvons-nous répartir les mentions nous intéressant dans les sources en plusieurs groupes parfaitement distincts, à l'intérieur desquels nous retrouverons des fragments strictement connexes entre eux grâce à leur provenance d'une description commune à tous. De ces groupes, méritent une attention particulière: 1) les transmissions de récits des coutumes funéraires slaves provenant d'une relation arabe anonyme remontant à la seconde moitié de IX<sup>e</sup> siècle; 2) la relation d'Ibn Faḍlān, envoyé arabe auprès du roi des Bulgares de la Kama (de l'an 922), conservée sous forme de plusieurs transmissions plus tardives (XII<sup>e</sup>—XVI<sup>e</sup> siècles); 3) une description des coutumes funéraires chez les Slaves contenue dans l'ouvrage conservé *Murūǧ ad-dahab* (Les Prairies d'or) de al-Mas'ūdī, un écrivain arabe du milieu du X<sup>e</sup> siècle, ainsi que dans des transmissions ultérieures d'autres ouvrages de lui, aujourd'hui perdus. Il existe bien encore d'autres mentions-sources sur les rites funéraires des Slaves païens, mentions dont il sera parlé plus loin, mais elles sont ou très laconiques, ou dépendantes des sources énumérées ci-dessus.

Commençons donc par le premier groupe. Il se compose de fragments de transmissions ou mieux de résumés défigurés et de remaniements de certaine relation anonyme du IX<sup>e</sup> siècle, laquelle relation traite des pays et des peuples de l'Europe centrale et orientale, ainsi que de l'Asie centrale, en la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle. Ces fragments ont été conservés dans toute une suite d'ouvrages arabes, persans ou turcs des siècles X<sup>e</sup>—XVII<sup>e</sup>. Comme l'a remarqué l'éminent orientaliste J. Marquart<sup>1</sup>, cette relation est bien la description musulmane de ces pays, homogène et basée sur des informations contemporaines, la plus ancienne qui ait survécu jusqu'à nos jours. D'auteur inconnu, elle sera, plus loin, appelée par moi: *Relation Anonyme*. Hélas et en dépit d'investigations minutieuses que lui ont consacrées le susmentionné Marquart<sup>2</sup> — ainsi que beaucoup d'autres chercheurs parmi lesquels nous nommerons, avant tout, W. Barthold (Bartold)<sup>3</sup>,

<sup>1</sup> J. Marquart, *Osteuropäische und Ostasiatische Streifzüge*, Leipzig 1903, p. XXVIII.

<sup>2</sup> Marquart, *op. cit.*, pp. XXVIII—XXXIII.

<sup>3</sup> Barthold, *Bulghār*, dans «Encyclopédie de l'Islam», 1<sup>ère</sup> ed. t. I, p. 806.

V. Minorsky<sup>1</sup> et B. Hóman<sup>2</sup> — le rapport qui existe entre les différentes transmissions de cette source et la date de son origine n'ont point encore été établis. Certains résultats ont néanmoins été obtenus, que je m'efforcerai de présenter ici, succinctement.

La transmission la plus ancienne de *Relation Anonyme* a été faite dans l'encyclopédie due à la plume d'Abū 'Alī Aḥmad ibn Rosteh, aussi Ibn Rusta, un Persan écrivant en arabe. L'encyclopédie porte le titre de *Kitāb al-a'lāq an-naḥīsa* (Livre de bijoux précieux). Un seul volume, le VII<sup>e</sup>, en a résisté à l'atteinte des temps. L'encyclopédie a paru au cours des années 903 à 913<sup>3</sup>. Nous devons une édition d'elle, critique, à l'orientaliste batave bien connu J. M. de Goeje<sup>4</sup>. Aux pages 139—148 de cette publication, nous trouvons un considérable fragment de *Relation Anonyme* (sans le début, malheureusement, et sans le titre), comprenant les chapitres sur les Khazars, sur les *Burdās* (Mordvines?), sur les Magyars, sur les Slaves (en arabe: *aṣ-ṣaqlabiya*), sur les *Rūs* (anciens Russes, chez Ibn Rosteh: *ar-Rūsīya*)<sup>5</sup>, sur *as-Sarīr* (petit état du Daghestan, en Caucasic) et sur les Alanes. Une partie importante de ce fragment a été traduite en russe par D. A. Chvolson, qui a, soit dit en passant, tronqué le nom de l'auteur du *Livre de bijoux précieux* en Ibn Dasta<sup>6</sup>. Comme il ressort de confrontations avec d'autres transmissions de *Relation*

<sup>1</sup> V. Minorsky, *Hudūd al-'ālam. The Regions of the World. A Persian Geography* 372 A. D.—982 A. D., London 1937, pp. XVII—XVIII.

<sup>2</sup> B. Hóman, *Zeitalter der orientalischen Quellen zur Urgeschichte der Ungarn*, Keleti Szemle XI (1910), pp. 27—41.

<sup>3</sup> Sur cet ouvrage, v. T. Lewicki, *Świat słowiański w oczach pisarzy arabskich* (= *le Monde slave aux yeux d'écrivains arabes*), „Slavia Antiqua“ t. II, 1959, pp. 347—351.

<sup>4</sup> J. M. de Goeje, *Bibliotheca Geographorum Arabicorum*, t. VII, 2<sup>e</sup> édit., Leiden 1892.

<sup>5</sup> Sur la question des *Rūs* et de leur origine qui est très complexe et a donné lieu à des solutions différentes selon les écoles (Normanistes ou Slavistes) voir entre autre M. Canard, *La relation du voyage d'Ibn Faḍlān chez les Bulgares de la Volga*, „Annales de l'Institut d'Etudes Orientales“, t. XVI, Alger 1958, p. 116, note 280.

<sup>6</sup> Д. А. Хвольсон, *Известия о Хазарах, Буртасах, Болгарах, Мадырах, Славянах и Русских Абу Али Ахмеда бен Омар ибн-Даста, арабского писателя начала X века*. Журнал Мин. Нар. Просв. 1869, pp. 657—771.

*Anonyme* et dont il sera question plus loin, le fragment contenu dans l'ouvrage de Ibn Rosteh, bien qu'il ne comprenne que la seconde partie de la relation, est d'une importance capitale pour nous, car, étant la plus ancienne, il est aussi la plus fidèle des transmissions de la description qui nous intéresse.

La transmission suivante de *Relation Anonyme*, plus jeune de quelques dizaines d'années, fait partie d'un ouvrage géographique dû à un auteur persan non connu. L'ouvrage porte le titre *Hudūd al-ālam* (Les Côtés (limites) du monde). Il a été écrit en 982. W. Barthold<sup>1</sup> en a fait la publication, V. Minorsky en a donné une traduction anglaise<sup>2</sup>. Chose déplorable, il appert de l'analyse que la transmission de *Relation* offerte par le *Hudūd al-ālam* n'est rien qu'une refonte fortement défigurée que l'auteur persan non connu en a faite avec insertion de fragments puisés à d'autres ouvrages de géographie arabes, du IX<sup>e</sup> ou du X<sup>e</sup> s.<sup>3</sup>. Ces matériaux si divers furent distribués par l'auteur du *Hudūd al-ālam* en nouveaux chapitres dont la teneur et la disposition ne sont plus qu'en rapport lâche avec *Relation Anonyme*. De plus, il scinda l'ouvrage en deux parties bien distinctes, au milieu desquelles il intercala des chapitres n'ayant rien à faire avec *Relation Anonyme*. La première partie de la transmission dans *Hudūd al-ālam* est consacrée à une description des Kirghiz, des Karlouks, des Tshighils (*Čigil*), des Toukhs, des Oghouz, des Petchenègues „turs“, des Kiptchaks et des Magyars<sup>4</sup>, la seconde à celle des Slaves (*Šaqlab* dans le texte), des anciens Russes (*Rūs* dans le texte), des Bulgares du Danube, des *Morawāt* (Moraves?), des Petchenègues „khazars“, des Alanes, des *as-Sarīr*, des Khazars, des Bulgares de la Kama, des *Burdās* et des Vanandars<sup>5</sup>. Vu que telle que renfermée dans le *Hudūd al-ālam* la transmission de *Relation Anonyme* en est une transformation sensiblement abrégée par rapport à la

<sup>1</sup> В. Бартольд, *Hudūd al-ālam*, *Рукопись Туманского*. С введением и указателем В. Бартольда, Leningrad 1930.

<sup>2</sup> Minorsky, *Hudūd al-ālam*.

<sup>3</sup> L'auteur du *Hudūd al-ālam* a, entre autres, inclus là des fragments provenant d'ouvrages de al-Iṣṭaḥrī (qui écrit en 951) et de Ibn Hawqal (qui écrit en 977).

<sup>4</sup> *Hudūd al-ālam*, traduction Minorsky, pp. 96—101.

<sup>5</sup> *Ibid.* pp. 158—162.

version primitive, je ne suis point d'avis qu'aient raison ceux des investigateurs qui attribuent beaucoup de poids à la valeur de la géographie même et des descriptions qu'elle contient<sup>1</sup>.

En revanche, à peu près aussi précieuse que la transmission d'Ibn Rosteh est la refonte de *Relation Anonyme* qui se trouve dans le chapitre ethnographique de la chronique persane écrite par Abū Sa'īd 'Abd al-Ḥayy al-Gardīzī et intitulée *Zayn al-aḥbār* (La Parure des chroniques). L'ouvrage a paru dans les années 1050—1052, à la cour de la dynastie des Ghaznavides. Ceux-ci régnèrent, à l'époque, sur de vastes étendues de l'Iran septentrional et sur une partie considérable de l'Asie centrale, soit en un pays où la tradition de relations commerciales avec les territoires slaves était particulièrement vivante<sup>2</sup>. La transmission faite par al-Gardīzī, tout en contenant une série de passages ajoutés par lui et puisés à différents ouvrages de géographie arabes et persans, se rapproche cependant sensiblement, en ce qui concerne la description des pays et des peuples de l'Europe orientale et centrale, du fragment de *Relation Anonyme* contenu dans l'ouvrage d'Ibn Rosteh. En fait, certains paragraphes de la transmission d'al-Gardīzī sont notablement abrégés comparés à la transmission plus ample d'Ibn Rosteh, mais d'autres la dépassent en volume et renferment maints détails nouveaux, indubitablement empruntés à la version originale de *Relation Anonyme*. La transmission al-Gardīzī est divisée en paragraphes traitant des Karlouks, des Kimaks, des Kirghiz, des Thibétains, du *Barshān*, des *Toguzguz*, de la Chine, des Petchenègues, des Khazars, des *Burdās* (Mordvines?), des Bulgares de la Kama, des Magyars, des Slaves (*Šaqlab* dans le texte), des anciens Russes (*Rūs* dans le texte), des *as-Sarīr*, des Alanes, des Tshighils (*Čigil*) et des *Turkeš*.

*Relation Anonyme* a également été exploité par un auteur arabe connu, originaire d'Espagne, Abū 'Ubayd al-Bekrī (mort en 1094), dans son ouvrage géographique intitulé *Kitāb*

<sup>1</sup> Voir, p. ex., l'opinion de Minorsky (*Hudūd al-ālam*, *passim*, particulièrement aux pp. 429—430).

<sup>2</sup> Les passages nous intéressant de la chronique de al-Gardīzī ont été publiés par В. Бартольд (Bartold), *Отчет о поездке в среднюю Азию с научною целью 1893—1894 гг.*, Péterbourg 1897, pp. 78—126.

*al-masālik wa 'l-mamālik* (Le Livre des chemins et des royaumes), écrit en 1067/8<sup>1</sup>. Al-Bekrī consacre une partie considérable de son oeuvre à décrire Slaves et autres peuples de l'Europe centrale et orientale<sup>2</sup>. Ce faisant, il se fonde à ample échelle sur la relation connue du voyageur judéo-arabe Ibrāhīm ibn Ya'qūb dont il cite des passages entiers<sup>3</sup>. La description que nous lui devons renferme d'autres éléments, entre autres, une poignée de détails puisés à *Relation Anonyme* du IX<sup>e</sup> s., interceptés par l'entremise d'Ibn Rosteh. Par contre, et s'il s'agit d'autres peuples d'Europe orientale, al-Bekrī se base en les décrivant, surtout, sur une version de *Relation Anonyme* différant d'avec la transmission par Ibn Rosteh, et que nous ne connaissons point. Fragments de cette version sont les paragraphes consacrés aux Petchenègues, aux Khazars, aux Bulgares de la Kama, aux Magyars et aux *as-Sarīr*<sup>4</sup>. Le paragraphe sur les *Burġān* (Bulgares du Danube) placé, dans le *Kitāb al-masālik wa 'l-mamālik*, en queue de cette description<sup>5</sup>, provient, selon moi, non de *Relation Anonyme*, mais de l'ouvrage perdu d'al-Mas'ūdī (mort en 956) *Kitāb aḥbār az-zamān*, voire de quelque-une de ses refontes<sup>6</sup>.

L'ouvrage arabe suivant nous transmettant des fragments de la relation qui nous intéresse, c'est *Tabā'i' al-ḥayawān* (Propriétés innées des animaux) de Šaraf az-zamān al-Marwazī (écrivain vers 1120)<sup>7</sup>. Dans cette oeuvre, dont une partie a été

<sup>1</sup> Récemment, sur l'ouvrage de al-Bekrī, v. T. Lewicki, *Świat słowiański w oczach pisarzy arabskich* (= v. plus haut), pp. 369—370.

<sup>2</sup> Ces passages ont été publiés par A. Куник и В. Розен, *Известия аль-Бекри и других авторов о Руси и Славянах*, 1<sup>ère</sup> partie, Pétersbourg 1878, pp. 42—46 et 58—64.

<sup>3</sup> Ces derniers passages sont, en littérature arabisante ou historique, fréquemment traités de relation d'Ibrāhīm ibn Ya'qūb. Il faut cependant reconnaître que ce ne sera qu'une analyse très judicieuse qui nous permettra de détacher cette relation d'avec les matériaux étrangers qu'y a accolés al-Bekrī. Ces passages ont été reproduits dans différentes publications, parmi lesquelles se distingue la suivante: T. Kowalski, *Relatio Ibrāhīm ibn Ja'qūb de itinere slavico quae traditur apud al-Bekrī*, Kraków 1946.

<sup>4</sup> A. Куник и В. Розен, *ut supra*, pp. 42—46 et 58—64.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 45—46 et 64.

<sup>6</sup> Voir, là-dessus, plus bas, p. 70.

<sup>7</sup> Sur cet auteur, v. Lewicki, *op. cit.*, pp. 371—372.

publiée par V. Minorsky<sup>1</sup>, il se trouve un fort curieux chapitre consacré aux nommés „Turcs“, sous lequel nom les écrivains arabes et persans du Moyen Age entendaient également, souvent, les Slaves. L'analyse de ce chapitre — qui contient des paragraphes sur les Kirghiz, sur les Karlouks, sur les Kimaks, sur les Petchenègues, sur les Khazars, sur les *Burdās*, sur les Bulgares de la Kama, sur les *Īsū* (*Wisū*, *Veś*), sur les *Yūra* (Yugra?), sur les Magyars, sur les Slaves et sur les anciens Russes<sup>2</sup> — permet d'établir qu'il constitue, à proprement parler, un compendium de *Relation Anonyme* du IX<sup>e</sup> siècle, complété de matériaux de plus récente actualité, car atteignant le début du siècle XI<sup>e</sup>. Cela a lieu surtout pour la description de l'ancienne Russie et de deux tribus septentrionales: *Wisū* et *Yūra*; par contre, le paragraphe consacré aux Slaves<sup>3</sup> semble n'être qu'un abrégé de passage entrant dans la composition de la version originale de *Relation Anonyme*, comme il paraît ressortir d'une confrontation de ce passage avec l'endroit respectif de la transmission par Ibn Rosteh.

Nous possédons encore toute une suite de fragments et de compendiums de *Relations Anonyme*, par exemple: la chronique persane intitulée *Muġmal at-tawārīḥ*, écrite au XI<sup>e</sup> ou au XII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>; une transmission contenue dans l'ouvrage du Persan des débuts du XIII<sup>e</sup> s. Muḥammad al-'Awfī, ouvrage connu sous le titre de *Ġāmi' al-ḥikāyāt*<sup>5</sup>, dépendant totalement, selon moi, de la transmission al-Marwazī; un fragment contenu dans la chronique persane de Šukrullāh ibn Šihāb, écrite en 1456<sup>6</sup>. La transmission de *Relation Anonyme* offerte par ce dernier ouvrage a été mise à profit par l'historien turc écrivain en 1574, Muḥammad al-Kātib, dans son livre intitulé *Ġāmi' at-tawārīḥ*<sup>7</sup>. Enfin,

<sup>1</sup> *Sharaf al-zamān Tāhir Marwazī on China, the Turks and India. Arabic text with an English translation and commentary by V. Minorsky*, London 1942.

<sup>2</sup> *Sharaf al-zamān Tāhir Marwazī* publié par Minorsky, texte arabe pp. 17—24 et traduction anglaise pp. 29—38.

<sup>3</sup> Minorsky, *op. cit.*, texte arabe pp. 22—23 et traduction pp. 35—36.

<sup>4</sup> Voir, là-dessus, Marquart, *op. cit.*, p. 468.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. XXX.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. XXVIII.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 468.



certain fragments de *Relation* se retrouvent dans le travail du Turc Ḥaḡḡi Ḥalifa, écrivain du XVII<sup>e</sup> siècle. Son travail porte le titre de *Ġihān numa*<sup>1</sup>. Pris en bloc, toutes ces transmissions n'ont point d'importance marquée par rapport au problème que nous nous sommes assigné, aussi ne nous en occuperons-nous pas de plus près.

Tous les savants qui s'intéressent à *Relation Anonyme* sont d'accord pour affirmer que l'oeuvre a été conçue dans le courant du IX<sup>e</sup> siècle. Certains, Marquart<sup>2</sup> par exemple, et à sa suite C. Brockelmann<sup>3</sup>, l'éminent historien de la littérature arabe, voudraient voir son auteur en la personne d'un nommé al-Ġarmī, peu connu par ailleurs et qui, sous le règne du calife al-Wāṭiq (842—847), avait écrit un ouvrage, aujourd'hui perdu, sur Byzance et les peuples européens ses voisins, tels les Bulgares danubiens, les Avars et les Slaves. Contre semblable hypothèse s'éleva l'historien hongrois B. Hóman, en rapportant à la seconde moitié du IX<sup>e</sup> s., plus exactement aux années 871—883, le date de parution de *Relation Anonyme*<sup>4</sup>. De mon côté, je me range plutôt en faveur de l'opinion de Hóman. Ce qui semble lui donner raison, c'est le fait que l'auteur de *Relation Anonyme* considère comme étant le souverain slave contemporain le plus puissant un prince qu'il définit par le titre de *chef des chefs*, et dont le nom est *S(e)-w(e)nt(o)-b(o)lk*<sup>5</sup>. Conformément à l'avis unanime des chercheurs en la matière, j'admets que ce nom doive s'identifier avec le nom slave *Svętoplĕk* (*Svatopluk*). Au cours du IX<sup>e</sup> siècle entier, un seul souverain slave existe que l'on pourrait considérer comme étant une seule et même personne avec le prince dont font mention les transmissions connues de nous de *Relation Anonyme*. Il est clair que je songe ici à Svatopluk I de Grande-Moravie (870—894), dont l'empire — après incorporation de la Bohême, des étendues habitées par le peuple des Vislane (Vistuliens), d'une partie des

<sup>1</sup> *Ibid.*, l. c.

<sup>2</sup> Marquart, *op. cit.*, p. 28 (Cf. aussi p. XXXII).

<sup>3</sup> C. Brockelmann, *Geschichte der arabischen Literatur*, Suppl., t. I (Leiden, 1937), p. 404.

<sup>4</sup> Hóman, *Zeitalter der orientalischen Quellen zur Geschichte der Ungarn*, *passim*.

<sup>5</sup> Cf. Ibn Rosteh, *Kitāb al-a'lāq an-naḥisa*, édit. de Goeje, p. 144.

territoires des Serbes lusaciens, de la Pannonie peut-être aussi — n'avait pas son égal, sauf bien entendu la Russie ancienne, dans toute la zone slave de l'Europe<sup>1</sup>. Il ressortirait de là que *Relation Anonyme* aurait paru dans les années 870—894, probablement vers la fin du règne de Svatopluk, soit à peu près à l'époque que propose Hóman.

Ce qui frappe dans le tableau que fait de la Slavie *Relation Anonyme*, c'est que l'auteur distingue Slaves (vraisemblablement surtout ceux de l'ouest (*aṣ-Ṣaqlabiya*, *aṣ-Ṣaqāliba*, etc. dans la transmission de *Relation*) d'avec (anciens) Russes (en arabe: *ar-Rūsīya*, *Rūs*), sous lequel vocable il entend sans doute les Slaves orientaux. *Relation Anonyme* consacre des chapitres distincts à la description de chacun de ces groupes.

Passons à présent à les description des coutumes funéraires chez les Slaves et chez ces Russes, telle que nous la trouvons dans les transmissions les plus importantes de *Relation Anonyme*. Nous commencerons par Ibn Rosteh, dont l'oeuvre offre la transmission la plus ample et, à ce qu'il paraît, la plus fidèle de *Relation*. La description des rites funéraires dans le groupe dénommé *aṣ-Ṣaqlabiya* (Slaves) est, ici, rédigé comme suit<sup>2</sup>: «*Lorsqu'un homme meurt, ils le brûlent dans le feu, et leurs femmes, lorsqu'un de leurs hommes meurt, se lacèrent les mains et le visage avec un couteau. Quand cet homme est incinéré, ils vont vers lui le lendemain matin, prennent les cendres à l'endroit où il a été brûlé, les mettent dans un petit vase de terre et les déposent sur une colline (tertre). Au bout d'une année, ils prennent environ vingt jarres de miel, ou plus, ou moins, et les emportent vers ce tertre. Les gens de la famille du mort s'y réunissent, y mangent et boivent, puis s'en vont. Si le mort a trois femmes et si l'une d'elles prétend qu'elle l'aime (particulièrement), elle porte auprès du mort deux piquets de bois qu'elle*

<sup>1</sup> V. Minorsky (*Sharaf al-zamān Ṭāhir Marvazī*, p. 117) identifie, lui aussi, le *chef des chefs* de *Relation anonyme* avec Svatopluk I de Grande-Moravie.

<sup>2</sup> *Kitāb al-a'lāq an-naḥisa*, édit. de Goeje, pp. 143—144. Je cite partiellement, ici, la traduction de M. Canard, *La Relation du voyage d'Ibn Fadlān*, p. 124, note 312. Cf. la traduction en russe dans A. Я. Гаркави (Garkavi), *Сказания мусульманских писателей о Славянах и Русских*, Pétersbourg 1870, pp. 264—265.

dresse sur la surface du sol. Puis elle place une autre pièce de bois en travers, au sommet des deux piquets, attache en son milieu une corde dont elle fixe une des extrémités à son cou. Elle est debout sur un siège. Quand elle a terminé cela, on enlève le siège de dessous elle, et elle reste suspendue jusqu'à ce qu'elle soit étranglée et meure. Quand elle est morte, on la jette dans le feu et on la brûle. Tandis que brûle le cadavre, ils expriment bruyamment leur joie, affirmant se réjouir en raison de la miséricorde du dieu à son égard».

Dans le fragment de *Relation Anonyme* transmis par *Hudūd al-ālam*, la description des usages funéraires slaves a été on ne peut plus laconique<sup>1</sup>: «Ils (les Slaves) brûlent leurs morts. Lorsque meurt un homme, sa femme, si elle l'aime, se donne la mort».

La transmission al-Gardīzī ne diffère guère, essentiellement, de celle d'Ibn Rosteh (sauf que son auteur omet le détail de l'auto-pendaison de la veuve)<sup>2</sup>, aussi la laisserons-nous de côté.

L'ouvrage dit *Relation* d'Ibrāhīm ibn Ya'qūb, transmis par al-Bekrī (1067/8), renferme également une description interpolée des usages funéraires slaves, empruntés à *Relation Anonyme* du IX<sup>e</sup> siècle. Toutefois cette description s'enlace-t-elle avec une autre en provenance d'un ouvrage de l'historien arabe al-Mas'ūdī. Voici le fragment nous intéressant de la transmission de *Relation Anonyme*, retranchement fait des détails empruntés à al-Mas'ūdī<sup>3</sup>: «Ils (les Slaves) expriment bruyamment leur joie et se réjouissent tandis que brûle le mort, et ils affirment que leur joie et les signes bruyants de leur allégresse (proviennent) de ce que son Seigneur a eu pitié de lui. Les femmes du défunt se lacèrent au couteau mains et visage, et lorsque telle d'entre elles affirme l'aimer, elle suspend une corde et se hisse vers elle (vers la corde) à l'aide d'un escabeau. Après quoi, elle se la noue autour du cou. Puis ils arrachent l'escabeau de sous elle, tandis qu'elle demeure pendue, se trémoussant jusqu'à ce qu'elle meure, après quoi on la brûle et elle s'unit avec son mari».

<sup>1</sup> Minorsky, *Hudūd al-ālam*, p. 159.

<sup>2</sup> Bartold, *op. cit.*, pp. 99 et 123; cf. aussi Minorsky, *op. cit.*, p. 428.

<sup>3</sup> En principe, je cite en suivant l'édition de Kowalski, *Relatio Ibrāhīm ibn Ja'qūb*, trad. lat. p. 150, texte arabe pp. 9—10.

Al-Marwazī est plus bref encore à décrire ces usages<sup>1</sup>: «Ils (les Slaves) brûlent leurs morts, parce qu'ils adorent le feu».

Comme l'on voit, tous les fragments précités d'ouvrages arabes ne sont que transmission plus ou moins mutilées d'un même récit, et c'est la version conservée dans l'écrit d'Ibn Rosteh qui nous paraît la plus authentique. C'est elle aussi qui renferme le plus de détails. Arrêtons-nous un peu sur certaines coutumes ou certains rites décrits dans les fragments que nous venons de lire.

Une première coutume liée aux funérailles slaves et soigneusement notée par l'auteur de *Relation Anonyme*, c'est celle qu'ont les Slaves de brûler les dépouilles mortelles de leurs décédés. Pareille information concorde pleinement avec ce que nous savons des usages funéraires slaves grâce à d'autres sources historiques, grâce aux résultats de fouilles archéologiques avant tout. Il ne faut cependant point conclure de là à ce que les Slaves eussent connu seules les inhumations crématoires, comme souvent on le pense. D'un autre passage de notre *Relation*, passage dont il sera question plus loin, il appert parfaitement clairement qu'existait simultanément en territoires slaves (exactement, en ancienne Russie) la coutume d'enterrer les cadavres non brûlés (fig. 1). Il est malaisé de fixer lequel des deux modes est le plus ancien: incinération ou inhumation sans passage par la flamme. Apparemment, les deux manières sont, chez les Slaves de haut Moyen Age, indifféremment pratiquées. L. Niederle partage cette manière de voir<sup>2</sup>.

Je reprendrai encore le sujet du rite funéraire sans incinération. En ce moment, c'est sur une autre coutume, décrite dans les transmissions citées plus haut de *Relation Anonyme*, que je désire

<sup>1</sup> *Sharaf al-zamān Tāhir Marwazī*, édit. Minorsky, texte arabe p. 22, traduction p. 35.

<sup>2</sup> L. Niederle, *Slovanské starožitnosti. Oddíl kulturní. Život Starých Slovanů* (= *Antiquités Slaves. Questions culturelles. Mode de vie des anciens Slaves*), 1<sup>re</sup> partie, tome I, p. 226, Voir aussi A. Fischer, *Zwyczaje pogrzebowe ludu polskiego* (= *Coutumes funéraires du peuple polonais*), Lwów 1921, p. 335; St. Urbančzyk, *Religia pogańskich Słowian* (= *La religion des Slaves idolâtres*), Kraków 1947, p. 52; W. Antoniewicz, *Religia dawnych Słowian* (= *La religion des anciens Slaves*), dans *Religie świata* (= *Les religions du monde*), Warszawa, s. d., p. 319—402, *passim*.

attirer l'attention du lecteur, à savoir: sur l'usage des femmes slaves, proches parentes du défunt, de se lacérer visage et mains au moyen d'un couteau. Que cette coutume eût été pratiquée, d'autres mentions de source, à vrai de date sensiblement plus tardive, sont là pour le prouver. Nous en faisons l'observation, chez les Tchèques, durant la seconde moitié du XI<sup>e</sup> s., soit à une époque où ce peuple était censé être formellement christianisé depuis long-

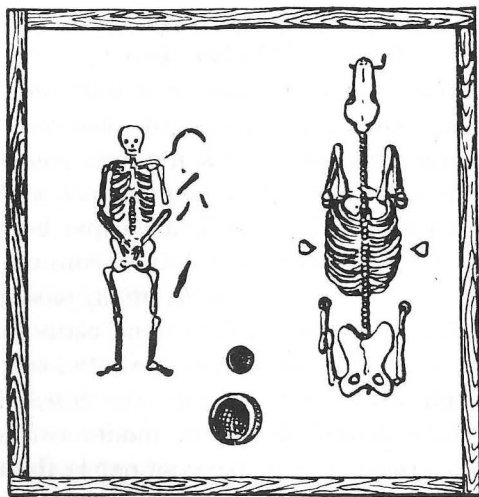


Fig. 1 Plan de la cavité sépulcrale de Gouschtchino. Le défunt a été enseveli avec sa monture (В. А. Рыбаков, Древности Чернигова, fig. 5)

temps. Jean Canaparius écrit, dans sa *Vie de Saint Adalbert*, que lorsque ce dernier fut tombé, enfant, gravement, mortellement malade, sa nourrice se déchira le visage à coup d'ongles, comme si elle l'eût déjà pleuré mort<sup>1</sup>. Maître Vincent Kadłubek (XIII<sup>e</sup> s.) décrit cette coutume, au trépas de Popiel<sup>2</sup>. Ceci semble

<sup>1</sup> Cf. *Monumenta Poloniae Historica*, édit. A. Bielowski, t. I, Kraków 1864, p. 164: «curvis unguibus lacerat ora pallida nutrix».

<sup>2</sup> Voilà comment Maître Vincent Kadłubek décrit le deuil: «lacerant crines virgines, matronae vultum, habitum annosae» (*Mon. Pol. Hist.* ed. Bielowski, t. II, p. 268).

témoigner de l'existence soit de la coutume même, en Pologne, du temps du chroniqueur, soit d'une tradition qui en serait encore demeurée vivante à son époque. L'usage, à titre de détails rituels funéraires en ancienne Russie, de se lacérer le corps au couteau, de se déchirer la face et de répandre tumultueusement des pleurs est rapporté dans *Vie de Constantin le Mouromien*, source russe bien connue, conservée, à vrai dire, sous la forme d'un manuscrit d'époque plutôt récente (XVI<sup>e</sup> s.), mais fondée sur des matériaux sensiblement plus anciens<sup>1</sup>. Malheureusement, cette description concernant les confins slavo-finnois habités jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle par le peuple finnois de Mouroma, nous ne saurons jamais en quelle mesure le rite reflète une coutume antique slave et s'il n'est pas lié à quelque précepte religieux finnois. Car il y a lieu de reconnaître qu'une certaine variante en existait, récemment encore, chez certains peuples finnois, les Vogouls septentrionaux et les Ostiaks, par exemple, chez lesquels les parents du trépassé s'arrachaient les cheveux en signe de deuil et se meurtrissaient le visage à coups d'ongles, pour jeter ensuite sur le cadavre les cheveux saturés de sang<sup>2</sup>. Jusqu'à tout dernièrement, le même usage

<sup>1</sup> Cf. Niederle, *op. cit.*, p. 246, note 1. Un vestige de pareille mutilation rituelle semble pouvoir être retrouvé dans le jeu appelé *tubok* (*loubok*) et qui faisait partie du rite funéraire chez les Ukrainiens riverains du Dniestr. O. Kolberg en a fait l'observation au village de Czortowiec, dans les années 1870—1880. Le jeu se pratiquait à l'occasion de visites faites à la maison où gisait un mort. C'étaient les paysans et paysannes plus âgés qui y prenaient part. Voici ce que dit là-dessus O. Kolberg, *Dziela wszystkie* (= *Oeuvres complètes*), t. 29. *Pokucie* (région dans les Carpathes orientales), 1<sup>ère</sup> partie, Wrocław—Poznań, pp. 215—216: «L'un d'entre eux (= de ceux qui jouent à ce jeu) s'étend, tel un malade, sur quelque escabeau ou banc, visage tourné vers le sol. Un autre se tient debout à hauteur de la tête de celui qui est couché et veille sur ce dernier pour l'empêcher de se retourner ou de relever la tête. Un troisième frappe par derrière l'homme (qui ne peut rien voir). Il le fait au moyen d'un linge roulé en corde. Celui qui veille somme l'autre de deviner de qui il a reçu le coup. S'il y réussit, on le laisse se relever, et c'est le frappeur qui se couche à son tour. Ils se fustigent ainsi l'un l'autre, souvent jusqu'au matin (durant les deux nuits de veillée), ne suspendant leur jeu que lorsque vient le servant d'église (le «diak» dans l'idiome local) réciter le psautier, mais, lui à peine sorti, ils s'y remettent».

<sup>2</sup> B. Munkácsi, *Seelenglaube und Totenkult der Wogulen*, „Kéleti Szemle“, t. VI (1905), p. 83.



était en vigueur parmi les peuplades turques. C'est ainsi que l'on avait observé, à peu de temps en arrière, chez les Kazak-Kirghiz d'Asie centrale, que la veuve et les filles du mort se déchiraient la figure tant que n'aura coulé le sang<sup>1</sup>. Et cette coutume remonte, chez les Turcs d'Asie centrale, jusqu'à une très haute antiquité. Elle était déjà en honneur chez les Huns, mais chez eux, c'étaient les hommes qui l'observaient, comme nous l'apprenons de la description des funérailles d'Attila, dans l'ouvrage de Jordanès<sup>2</sup>. Ibn Faḍlān, envoyé du calife auprès du roi bulgare (en 922), remarqua une coutume identique chez les descendants des Huns, les Bulgares de la Kama (qui portaient dans leurs veines un considérable mélange de sang iranien, finnois, voire slave)<sup>3</sup>. Nous observons encore de pareils rites funéraires chez les nord-Iraniens, lesquels exercèrent une considérable influence sur la formation des concepts religieux-moraux des Slaves anciens<sup>4</sup>. En effet, nous voyons, aujourd'hui peut-être bien encore, chez les Ossètes de

<sup>1</sup> N. Th. Katanoff, *Über die Bestattungsgebräuche bei den Türkstämmen Central- und Ostasiens, VIII. Die chinesischen Kasak-Kirgisen*, „Kéleti Szemle“ t. I (1900), p. 279.

<sup>2</sup> Cf. *Getica* c. 255 (*Mon. Germ. Hist. Auctorum Antiquiss.*, t. V, pars prior, rec. T. Mommsen, Berlin 1882, p. 124): «ut gentis illius mos est, crinium parte truncata informes facies cavis turpavere vulneribus, ut proelior eximius non femineis lamentationibus et lacrimis sed sanguine lugeretur virile». Il semblerait ressortir du précité passage que, au pays des Huns, les femmes faisaient de même, comme c'est le cas chez les Kazak-Kirghiz de notre XX<sup>e</sup> s.

<sup>3</sup> Voici le passage en question de la relation d'Ibn Faḍlān (cf. *Путешествие Ибн Фадлана на Волгу*, publié sous la rédaction de I. Y. Kračkovsky, Moscou—Leningrad 1939, texte arabe, f<sup>o</sup> 299a, ainsi que M. Canard, *La relation du voyage d'Ibn Faḍlān chez les Bulgares de la Volga*, p. 114): «Les femmes ne pleurent pas sur le mort, mais ce sont les hommes qui viennent le jour même de la mort et qui pleurent sur lui. Ils se tiennent debout à la porte de sa tente et ils font en pleurant le plus horrible et le plus sauvage vacarme. Ceci est le fait des hommes libres. Quand leurs lamentations sont terminées, viennent les esclaves avec des courroies de cuir tressé, et ils se frappent les flancs et les parties découvertes de leur corps avec ces courroies jusqu'à ce qu'ils aient le corps marqué comme de traces de coups de fouet».

<sup>4</sup> Au sujet de ces emprises nord-iraniennes sur les croyances des Slaves, v. plus bas pp. 53 et 61.

Caucasie septentrionale, descendants des Alanes sarmates, les maîtres incontestés jadis des steppes sur le Pont-Euxin, se perpétuer la coutume voulant que, à la mort d'un proche, les femmes s'arrachent les cheveux et se blessent au visage avec des cailloux qu'elles jettent ensuite rouges de sang dans le tombeau encore béant. En signe de deuil, les hommes se frappent au front<sup>1</sup>.

L'on ne saurait établir dans quelle mesure les pratiques énumérées dans *Relation Anonyme* et dans les autres sources précitées sont congénitales chez les Slaves. Dans chaque cas, quelque peu troublant est le fait que le rite identique existe chez les Alanes, proches voisins jadis des Antes slaves, ainsi que chez les Huns tures, qui eux aussi avaient autrefois été étroitement liés aux Slaves. Ce qui vient compliquer les choses, c'est que dans la composition de la fédération des Huns entraient Alanes aussi bien que Slaves, et que c'était d'eux précisément qu'il s'était pu agir dans l'épisode noté par Jordanès. Pour étayer pareille hypothèse, nous pouvons constater que des influences slaves s'étaient exercées sur certaines coutumes des Huns. Le repas funéraire, par exemple, a porté, chez ceux-ci, l'appellation parfaitement slave de *strawa*, comme l'atteste l'ouvrage, invoqué plus haut, de Jordanès<sup>2</sup>.

Mais arrêtons-nous encore sur le propre sens de l'usage. Je ne serais point disposé à partager l'opinion de Malinowski, selon lequel le fait de se blesser au cours du rite des funérailles constituerait un degré supérieur des lamentations, des gémissements obligatoires, des cris spasmodiques qui ne seraient qu'une contre-façon des réflexes naturels de tout désespoir<sup>3</sup>. D'après moi, il faudrait plutôt donner raison à ceux parmi les investigateurs qui supposent que les blessures portées au corps représentent une sorte de succédané devant remplacer le sacrifice sanglant que les proches du défunt auraient à offrir à l'ombre de celui-ci<sup>4</sup>. Ceci est

<sup>1</sup> A. Byhan, *La Civilisation Caucasienne*, Paris 1936, p. 214.

<sup>2</sup> Jordanès, *Getica*, c. 258; cf. St. Urbańczyk, *Religia pogańskich Słowian* (= *Religion des Slaves idolâtres*), p. 53.

<sup>3</sup> B. Malinowski, *Wierzenia pierwotne i formy ustroju społecznego* (= *Croyances primitives et formes de structure sociale*), Kraków 1915, pp. 94—95.

<sup>4</sup> Niederle, *Slovanské Starožitnosti. Oddíl kulturní. Život starých Slovanů*, partie I, tome I, p. 245, note 3.



indiqué d'une manière parfaitement plastique par le rite conservé chez les Vogouls septentrionaux et les Ostiaks, ainsi que chez les Ossètes sarmates, dont fait partie l'offrande au mort de cheveux trempés des ang humain ou des cailloux ayant servi à blesser le corps.

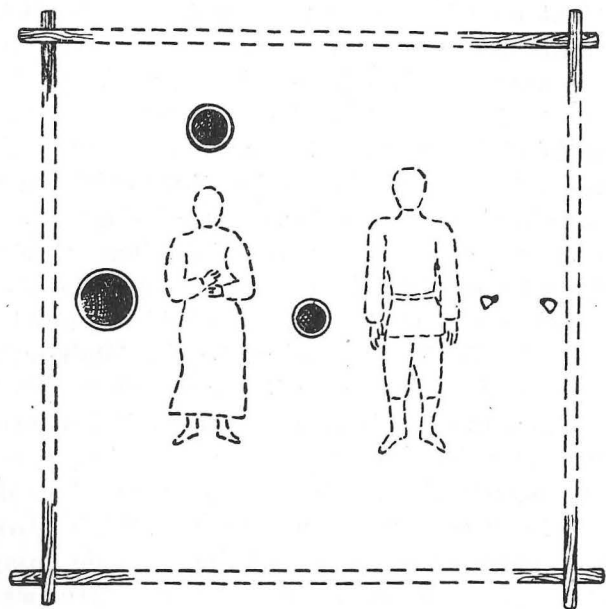


Fig. 2. Reconstitution des restes de bûcher du *kourk-hane* du cimetière de Biériorzki, à Tchernigov. A la gauche de l'homme, gisaient les os de son cheval harnaché. Les os d'un autre cheval se trouvaient aux pieds de la femme. A la droite de la femme, un seau. Entre la femme et l'homme, une pièce de poterie contenant des ossements (B. A. Рыбаков, *Древности Чернигова*, fig. 5)

Une autre coutume pratiquée par les Slaves, au dire des fragments cités de *Relation Anonyme*, c'est la mort par pendaison que se donne de plein gré l'une des femmes du défunt. Le cadavre de celle-ci est brûlé sur le même bûcher que le corps de son homme. Nous trouvons, en effet, cette pratique chez les Slaves idolâtres. Entre autres mentions, il en est une de faite dans le manuel d'art militaire *Strategikon* (XI, 5) dont on attribue la paternité à l'empereur Maurice (583—602). Nous lisons là que les épouses de

Slaves et d'Antes, préférant cela au veuvage, se suicident en se pendant, de leur plein gré, si la mort vient à frapper leur mari. Léon le Sage (*Tactica*, XVIII) note pareillement la chose. Selon lui, à la mort du mari, la femme se suicide volontairement ne pouvant supporter l'état de veuve; le genre de mort qu'elle se donne n'est toutefois point établi par lui. Pareille coutume se retrouvait chez les Slaves riverains de l'Elbe, comme nous en informe une lettre de saint Boniface au roi anglais Aethibald (aux années 744—747)<sup>1</sup>. Au dire du chroniqueur allemand Thietmar (VIII, 2), la coutume aurait été en honneur, dans la Pologne païenne, du temps encore de Mieszko I<sup>2</sup> (cf. fig. 2 et 3).

Chose curieuse, *Relation Anonyme* motive par l'attachement au défunt le suicide volontaire de la veuve, alors que de l'oeuvre de Léon le Sage il semblerait ressortir avec assez de clarté que les veuves se suicident craignant pour elles-mêmes une situation trop lourde à supporter. Un autre motif encore est avancé par al-Mas'ûdî, mais nous aurons plus loin l'occasion d'en reparler.

Soit dit en passant, la coutume d'abattre les veuves et de les jeter aux flammes en même temps que le cadavre du mari n'existait point seulement chez les Slaves païens: elle était connue de nombre de peuples primitifs. Nous la retrouvons chez les Lituaniens et les Prussiens; plus loin, chez les Germains, les Gaulois, les Thraces, les Grecs. La connaissaient aussi les Scythes nord-iraniens, alors qu'elle survivait chez les Indiens, jusqu'à ces toutes dernières années, sous le nom de *sati*. Elle a également été pratiquée chez les Finnois, ainsi que chez d'autres peuples turco-mongols<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Voici ce que dit ce document: «Winedi... tam magno zelo matrimonii amorem servant, ut mulier, viro proprio mortuo, vivere recuset; et laudabilis mulier inter illas esse iudicatur, quia propria manu sibi mortem intulit, ut in una strue pariter ardeat cum viro suo» (F. Jaffe, *Monumenta Moguntiaca*, Berlin 1886, p. 172, lettre 59).

<sup>2</sup> *Chronique de Thietmar* traduite du latin, avec une introduction et le commentaire de M. Z. Jedlicki (original et traduction juxtaposés), Poznań (Instytut Zachodni) 1953, pp. 582, 583: «Aux temps païens de son père, après les funérailles de chaque homme, que l'on brûlait sur le bûcher, on coupait la tête à sa femme et elle partageait ainsi son sort après mort».

<sup>3</sup> Niederle, *op. cit.*, pp. 253—254.

Dans *Relation Anonyme*, notre attention va encore au passage où il est question de joie des participant à un enterrement slave, au moment où l'on brûle la dépouille mortelle, et à cette phrase en particulier: «Ils expriment bruyamment leur joie, affirmant se

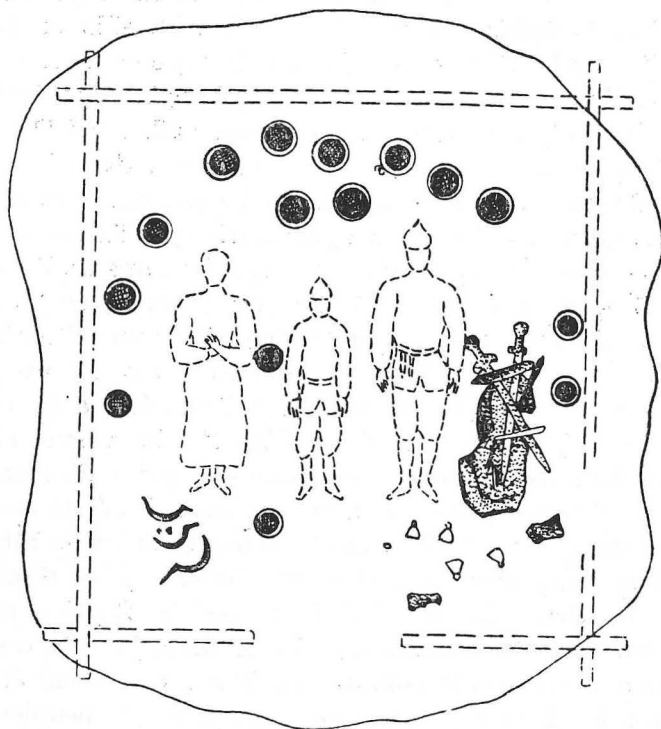


Fig. 3. Reconstitution des restes de bûcher de Tchornaïa Maghila, à Tchernigov. La tombe renferme les restes d'un guerrier pleinement adulte, d'un autre, jeune encore, ainsi que ceux d'une femme. Près des crânes, se trouvait une série de seaux, à contenu, peut-être, de miel ou de vin (B. A. Рыбаков, *Древности Чернигова*, fig. 5)

*réjouir en la raison de la miséricorde du dieu à son égard*. Que des réjouissances et la gaieté aient été caractéristiques jadis des funérailles slaves, nous est révélé par d'autres sources aussi. Ainsi Kosmas de Prague (début du XII<sup>e</sup> s.) raconte les réjouissances lascives du peuple tchèque en l'honneur des défunts<sup>1</sup>. Quelque

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 280.

chose d'analogue avait lieu en Pologne médiévale comme en fait mention Maître Vincent à l'occasion de sa description des funérailles de Popiel<sup>1</sup>. Nous retrouvons des survivances des joyeux festins et des jeux faisant partie du rite funéraire dans les coutumes actuellement encore en vigueur chez certains groupes ethniques slaves<sup>2</sup>. C'est ainsi que, tout récemment encore, on disait en manière de proverbe, dans la région de Kiev, qu'à un enterrement, ce n'est pas pleurer que l'on doit, mais se réjouir<sup>3</sup>. En maints parages de l'Ukraine, l'ancienne coutume s'était longtemps conservée d'organiser des jeux auprès de la dépouille mortelle<sup>4</sup>. Chez les Serbes des territoires jadis hongrois, chez les Bulgares, chez les Slovaques enfin, aux repas funéraires se liaient, il n'y a pas longtemps encore, des pratiques défiant toute moralité<sup>5</sup>.

Il sera curieux de noter que semblables manifestations d'impétueuse gaieté aux célébrations funéraires étaient d'usage chez

<sup>1</sup> *Mon. Pol. Hist.* II, p. 268: «Post funebres itaque superstitiones, quas etiam hodie in funeribus exercet gentilitas, lautissimis epularum excipiuntur deliciis».

<sup>2</sup> L'usage de banqueter sur la tombe du défunt, usage que note *Relation anonyme*, s'était encore maintenu vers 1850 auprès de la population polonaise du village de Ruda en Haute-Silésie. Selon une description qu'en fit P. Drechsler (*Sitte, Brauch- und Volksglaube in Schlesien*, t. I, Leipzig 1903, p. 305), «la famille du défunt s'asseyait sur la tombe toute fraîche, consommait du pain et du fromage, buvait du schnaps à même le goulot d'une bouteille que l'on se passait à la ronde et chantait des cantiques».

<sup>3</sup> A. Fischer, *Zwyczaje pogrzebowe ludu polskiego*, p. 243.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 210. Au village ukrainien de Czortowiec sur le Dniestr, on organisait, dans les années 1870—1880, sitôt terminées les funérailles, un banquet dans la maison du décédé. Après ce banquet, une partie des invités s'en retournaient chez eux, mais beaucoup demeuraient sur place pour consoler et divertir la famille en deuil. On rallumait donc la chandelle qui avait brûlé collée au cercueil et on la posait sur la cheminée, à côté d'un verre d'eau-de-vie et d'une tranche de pain, dans la conviction que l'âme du mort viendra à la nuit tombée, qu'elle boira à la coupe et goûtera du pain. La nuit, s'efforçant de veiller, ils font toutes sortes de farces, et si quelqu'un s'endort on le noircit à la suie, etc... «afin qu'il puisse, sur son propre compte, rire avec le reste des personnes présentes». Un pareil banquet se prolongeait des jours durant, voire l'espace d'une semaine (O. Kolberg, *l. c.*).

<sup>5</sup> Niederle, *op. cit.*, p. 281.

les Huns tures, comme le dit Jordanès à propos du récit qu'il fait des funérailles d'Attila<sup>1</sup>. Elles l'étaient aussi chez les Khazars tures. D'après certaine tradition transmise par l'auteur de la chronique persane *Muğmal at-tawāriḥ* (XI<sup>e</sup>—XII<sup>e</sup> s.) ne faisant que suivre *Kitāb al-masālik wa 'l-mamālik* (oeuvre de Ġayhānī, début du X<sup>e</sup> s.), alors que se consumaient sur le bûcher les restes du fils du protoplaste des Khazars, les personnes rassemblées pour participer à cette célébration jouèrent de luth, chantèrent et se livrèrent aux distractions<sup>2</sup>.

Ces réjouissances funéraires, communes aux Slaves des temps anciens, à la majorité d'ailleurs des peuples primitifs, S. Poniatowski les explique par la croyance généralement admise que le mort a, autant que de nourriture, besoin de distraction, tout comme le vivant<sup>3</sup>.

Selon le récit que fait *Relation Anonyme*, les cendres du cadavre consumé par le feu sont recueillies en une urne que l'on place sur une tertre. Sous pareille dénomination il faut, à n'en pas douter, entendre tombeau ou tumulus. Il est certain que pour l'auteur de *Relation Anonyme* éminence n'était rien qu'un simple tertre fait de terre ou de pierres et ne supposant aucune construction intérieure. Au sommet du monceau, l'urne était déposée, peut-être sous une sorte de toiture<sup>4</sup>. Il ne faudrait évidemment point croire que ce dût être là le seul procédé adopté pour ensevelir les restes. Nous savons que, en maints autres cas, l'on amoncelait terre ou pierres directement sur les cendres du bûcher une fois consumé<sup>5</sup>, mais aussi que parfois l'urne contenant les cendres était déposée à l'intérieur du tombeau<sup>6</sup>. Il arrivait enfin

<sup>1</sup> Cf. *Getica*, c. 258: «Postquam talibus lamentis est defletus, stravam super tumulum eius, quam appellant ipsi, ingenti comessatione concelebrant, et contraria invicem sibi copulantes luctu funereo mixto gaudio explicabants».

<sup>2</sup> Manuscrit de la Bibliothèque Nationale à Paris, Anc. fond Persan, n<sup>o</sup> 62, f<sup>o</sup> 65a.

<sup>3</sup> S. Poniatowski, *Etnografia Polski* (= *Ethnographie de la Pologne*), *Wiedza o Polsce* (= *Notions sur la Pologne*), t. III, p. 331.

<sup>4</sup> Niederle, *op. cit.*, pp. 240 et 330.

<sup>5</sup> Comme cela eut lieu, par exemple, à l'enterrement, que décrit Ibn Faḍlān, du Rūs de marque. Voir plus bas pp. 36 et 60.

<sup>6</sup> Niederle, *op. cit.*, p. 240.

que l'urne avec les cendres était placée au haut d'un poteau fiché en terre, le long d'une route<sup>1</sup>.

*Relation Anonyme* remémore finalement les célébrations familiales auxquelles était liée la pratique de boire de l'hydromel. Pareille fête avait lieu, aux jours anniversaires de son trépas, sur le tombeau même du parent défunt. L'observation est parfaitement juste. Il s'agit de la solennité familiale du jour des morts, connue grâce à différentes descriptions ethnographiques concernant surtout la Russie et les Balkans<sup>2</sup>. De pareilles fêtes étaient observées en d'autres jours de l'année consécutive au trépas, à savoir aux jours: deuxième, troisième, sixième, septième, neuvième, vingtième, quarantième, et une demi-année après le jour du décès<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Agissaient ainsi — au dire du *Повесть временных лет* (= *Récit annuel*, soit de ce que l'on appelle généralement *Chronique de Nestor*) — certaines tribus slaves dans l'Est. Voici ce que cette source nous apprend sur l'usage qui, en principe, rappelle le rite décrit dans *Relation anonyme* (il est l'exposition en un point élevé de l'urne aux cendres): «et les Radymitchs, et les Viatytschs, et les Siéviériens avaient des coutumes identiques... Que si quelqu'un mourait, ils arrangeaient une „trizna“ pour lui, puis ils dressaient un grand bûcher, couchaient dessus le mort et le faisaient brûler. Après avoir ensuite ramassé les os, ils les mettaient dans un petit récipient qu'ils exposaient sur des poteaux à côté de chemins. Aujourd'hui encore font de même les Viatytschs. Les Kryvitchs agissaient de même, et d'autres idolâtres, lesquels ignorent les commandements divins, mais se créent leurs commandements pour eux-mêmes». Cf. *Повесть временных лет*, édition D. S. Lixačev (Likhatschov), Moscou—Leningrad 1950, I, p. 15; Urbančzyk, *Religia pogańskich Słowian*, p. 53. Fait curieux, la *Relation* mentionne précisément les Viatytschs (sous la dénomination de Wāntit). Cf. J. Garbacz, K. Pieracka, *Teksty źródłowe do historii powszechnej wieków średnich* (= *Textes de source pour l'histoire médiévale universelle*), Kraków 1951, pp. 21 et 23.

<sup>2</sup> Niederle, *op. cit.*, pp. 290—291. Il y a lieu de distinguer ces célébrations d'avec les célébrations fixes, annuelles, que l'on organise 3—4 fois l'an, ou plus souvent encore, en ces contrées.

<sup>3</sup> Niederle, *l. c.* Digne de notre attention est la stupéfiante conformité de ces termes avec ceux des jours des morts chez les peuples tures du fond de l'Asie centrale. C'est ainsi que les Kazak-Kirghiz, par exemple, pratiquent actuellement encore la coutume de faire hommage au mort en faisant des distributions de victuailles au peuple les septième, vingtième et quarantième jours consécutifs au trépas, et aussi au premier anniversaire de celui-ci. Cf. N. Th. Katanoff, *op. cit.*, pp. 277—278.



A côté de la description des funérailles chez les *Slaves* (en arabe: *aṣ-Ṣaqlabīya*, etc.), *Relation Anonyme* nous donne encore, au chapitre consacré aux *Rūsīya* (anciens Russes), une description de l'enterrement d'une personnalité appartenant à ce peuple. Selon la transmission Ibn Rosteh<sup>1</sup>, voici sa teneur: «Quand un homme important meurt, ils lui creusent une tombe pareille à une large maison, dans laquelle ils placent avec lui ses vêtements personnels, le bracelet d'or qu'il portait, une grande quantité de nourriture, des cruches de boisson, ainsi que de l'or et de l'argent<sup>2</sup>; ils mettent avec lui, dans la tombe, sa femme préférée, vivante, murent sur elle la porte de la tombe et elle y meurt».

Dans la transmission contenue dans *Hudūd al-ʿālam*, la description des funérailles russes est plus succincte<sup>3</sup>: «Ils (les *Rūs*) ensevelissent leurs morts avec tout ce qui appartenait à ceux-ci, avec leurs vêtements et leurs parures. Ils déposent également dans le tombeau, avec le mort, de la nourriture et des boissons».

Ces deux descriptions nous permettent d'établir que, dans la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle, l'usage existait, en Russie ancienne, d'ensevelir le cadavre sans l'avoir préalablement brûlé, mais que pareil usage ne s'appliquait qu'aux morts de couches sociales supérieures. Ce fait prouve que nous avons affaire, ici, à des influences extérieures. Il ne peut s'agir d'influence du christianisme, lequel d'ailleurs n'était pas inconnu aux *Rūs* dès le milieu du IX<sup>e</sup> s.<sup>4</sup>, car d'autres rites appliqués aux funérailles, racontés dans *Relation Anonyme*, sont là pour faire rejeter sans reste pareille supposition. L'existence d'usages funéraires similaires chez les peuples scytho-sarmates et turco-mongols, voisins de l'ancienne Russie, ferait se prononcer en faveur d'influences venant du côté de l'Orient. Notons d'ailleurs qu'une description de funérailles d'un *Rūs* de haut rang, dans la relation d'Ibn Faḍlān, de l'année 922,

<sup>1</sup> *Kitāb al-a'lāq an-naḥīsa*, éd. de Goeje, pp. 146—147. Ma citation est prise à la traduction française de M. Canard (*op. cit.*, p. 124, note 312). Cf. Garkavi, *op. cit.*, p. 270.

<sup>2</sup> C'est là ma façon de traduire l'expression arabe *māl sāmit*.

<sup>3</sup> V. Minorsky, *Hudūd al-ʿālam*, p. 159.

<sup>4</sup> Écrivain du milieu du IX<sup>e</sup> s., le géographe arabe Ibn Ḥorḍāḍbeh dit à propos de marchands russes arrivant à Bagdad que, volontiers, ils se donnent pour chrétiens. Cf. T. Lewicki, *op. cit.*, pp. 343—344.

laisse clairement voir que, dans la classe russe supérieure aussi, à côté de l'inhumation il y avait encore le rite d'incinération. Peut constituer analogie avec le rite décrit plus haut ce tumulus scytho-sarmate où, dans le réduit sépulcral en bois, les squelettes d'un homme et d'une femme ont été découverts (fig. 4).

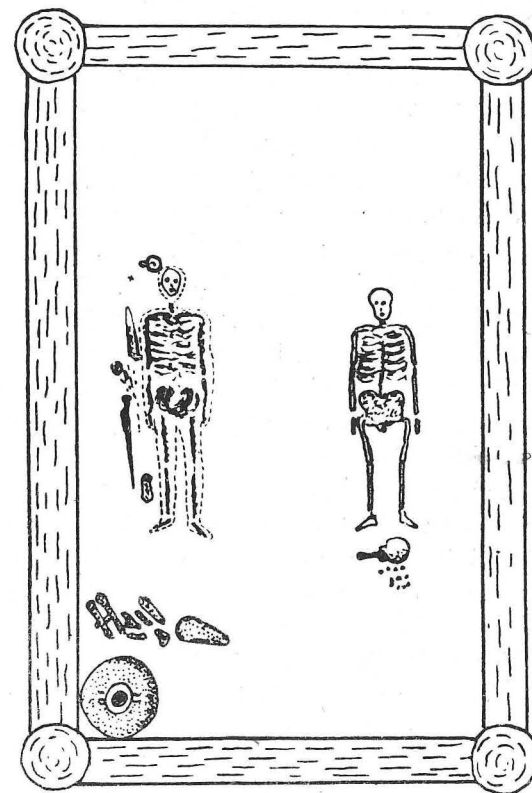


Fig. 4. Tombe scytho-sarmate contenant les squelettes d'un homme et d'un femme (M. Ebert, *Reallexikon der Vorgeschichte*, t. XIII, tableau 39h)

Nous n'avons que peu de données de source pour plaider l'existence, chez les Russes anciens, de la coutume d'ensevelir leurs morts sans crémation. Je rappellerai cependant que dans la très antique „bélina“ (sorte d'épopée) à la mémoire du héros Potok Michel Ivanovitch il est fait mention du vaste et profond tombeau

qu'on creusa pour lui et dans lequel on le descendit lui et son cheval. La sépulture fut munie d'une toiture en bois de chêne et recouverte de sable<sup>1</sup>. Ajoutons encore que dans le pays riverain de l'Onéga, aux alentours d'Olonietz, où avaient survécu les vieilles coutumes russes, il n'y a pas longtemps de ça, l'on confectionnait les cercueils en forme de cabane, avec toit et fenêtre à carreaux, et l'on déposait dans ce genre de cercueils différents objets et nourritures<sup>2</sup>. Les fouilles archéologiques ont confirmé l'existence en ancienne Russie de la coutume d'ensevelir les cadavres non brûlés dans de vastes pièces souterraines, boisées de fortes planches mortaisées et recouvertes d'un toit. Nous découvrons des constructions de ce type dans les sépultures volhyniennes, kievien-nes, poltaviennes, voronéjiennes, ainsi que dans les tumulus des Drégovitchs, des siècles XI<sup>e</sup>—XII<sup>e</sup><sup>3</sup> (cf. fig. 1).

Quant aux peuplades scytho-sarmates et turco-mongoles qui occupaient, à diverses époques, les steppes sur la mer Noire et la mer d'Azov, elles ensevelissaient leurs morts de marque en des tumulus à structure intérieure. Ces tumulus inspirèrent, sans nul doute, le mode d'édification des sépultures est-slaves. Ainsi, d'après Hérodote (IV, 71), quand un roi scythe venait à mourir, on creusait pour lui une grande fosse quadrangulaire dans laquelle le corps était déposé étendu sur une couche, après quoi l'on élevait, sur le tombeau, le tertre („*kourkhane*“) le plus haut possible. Chez les Turcs-Oghuz (les *Torki* des chroniqueurs russes), qui, dans la première moitié du X<sup>e</sup> siècle, menaient leur vie nomade dans les vastes plaines s'étendant entre le lac Aral et la Caspienne, soit en des contrées jadis occupées par des tribus sarmates, les morts recevaient sépulture pareille. Voici ce qu'en dit Ibn Faḍlān,

<sup>1</sup> Je cite d'après la version allemande du fragment de cette *bélina*, telle que la donne O. Schrader, *Reallexikon der indogermanischen Altertumskunde*, 2<sup>e</sup> édit. (1929), II, p. 175. Dans un récit rapporté à Joinville, où il est question de l'enterrement d'un riche «chevalier coman», on voit qu'on lui fait une grande et large fosse, qu'on l'y place assis et paré sur une chaise et qu'on met avec lui son meilleur cheval et son meilleur «sergent, tout vif» (M. Canard, *La relation du voyage d'Ibn Faḍlān chez les Bulgares de la Volga*, p. 124, note 312).

<sup>2</sup> Fischer, *op. cit.*, p. 170.

<sup>3</sup> Niederle, *op. cit.*, p. 349.

mainte fois cité plus haut: «Si un homme d'entre eux meurt, ils lui creusent une grande fosse ressemblant à une maison, ils vont à lui, le revêtent de sa tunique (*qurtaq*), avec sa ceinture et son arc..., puis ils lui mettent dans la main une coupe de bois remplie de nabīd et laissent devant lui un récipient de bois contenant du nabīd, apportent tout ce qu'il possédait et le mettent avec lui dans cette maison. Puis ils le placent dans la position assise. Ils mettent à la maison un plafond au-dessus de lui et ils placent au-dessus (une construction) semblable à une coupole en argile (le *kourkhane*)»<sup>1</sup>. Selon *Relation Anonyme*, l'habitude d'enterrer des cadavres sans crémation préalable aurait régné chez une partie des *Burdās*, peuplade établie quelque part sur le moyen Volga, entre la Khazarie et la Bulgarie de la Kama<sup>2</sup>, peuplade reconnue généralement pour être la même que les Mordvines<sup>3</sup>. Pareillement, d'après une chronique chinoise datant du V<sup>e</sup>—VI<sup>e</sup> siècle, l'usage d'ensevelir les cadavres non soumis à la flamme était pratiqué par les ancêtres du peuple turc des Ouïghours, en Asie centrale<sup>4</sup>.

A en croire Niederle<sup>5</sup>, c'est aux Sarmates que les Slaves auront emprunté la coutume d'ensevelir leurs morts sans les brûler: ils ont dû voir comment les Sarmates — avec qui ils se trouvèrent en contact, dans les premiers siècles de notre ère, en Russie méridionale — confectionnaient, en se servant de madriers, voire de troncs équarris, des chambres sépulcrales surplombées d'un talus (qu'il me suffise d'évoquer, ici, les sépultures scytho-sarmates de la contrée Poltavienne)<sup>6</sup>, et ils ont ainsi appris à pro-

<sup>1</sup> *Путешествие Ибн Фадлана на Волгу* publié sous la rédaction de Крачковsky, texte arabe, p. 201b. Ma citation suit la version française de M. Canard, *op. cit.*, p. 75.

<sup>2</sup> Cf. Ibn Rosteh, *Kitāb al-lāq an-naḥīsa*, éd. de Goeje, p. 141.

<sup>3</sup> Pour l'identité des *Burdās* (aussi: *Burtās*) et des Mordvines, voir, récemment, B. Spuler, *Die Mordvinen*, dans *Zeitschrift der Deutschen Morgenländischen Gesellschaft*, t. 100 (1950), p. 91, où est également fournie une bibliographie de cette question.

<sup>4</sup> Н. Я. Бичурин (Bičurin), *Собрание сведений о народах обитавших в средней Азии в древние времена*, Moscou—Leningrad 1950, I, p. 216.

<sup>5</sup> Niederle, *op. cit.*, p. 346.

<sup>6</sup> *Ibid.*, pp. 346 et 347, table XV.

céder de même, quoique peut-être sur des proportions plus réduites<sup>1</sup> (fig. 4 et 5).

La suite des détails sur les funérailles de Russes de haut rang, dans *Relation Anonyme*, a trait à l'usage, fort répandu chez tous les peuples primitifs, de combler leurs morts de dons. Les croyances de ces peuples tiennent pour certain que, par-delà la tombe, les esprits des défunts mènent une existence semblable en tout à leur vie d'ici-bas. Ces esprits requièrent donc femmes, esclaves, animaux domestiques, objets et ustensiles, victuailles et boissons. Pour avoir tout cela, ils ont besoin de l'aide des vivants. Les vivants ont l'obligation de servir au trépassé tout le nécessaire dans l'autre vie. Comme pour tant d'autres peuples, les devoirs qui s'ensuivent furent également en honneur chez les Slaves<sup>2</sup>. Nous passerons en revue, en nous en tenant strictement aux transmissions connues de *Relation*, l'équipement post-mortuaire des anciens Russes.

Soulignons, pour commencer, que l'épouse chérie du défunt était enterrée vive avec lui. Nos sources attestent par certaines mentions que pareille coutume était pratiquée chez d'autres peuples slaves, aussi. Rappelons ici qu'elle l'était chez les Bulgares danubiens<sup>3</sup>; des réminiscences s'en seraient retrouvées également en Pologne, si nous prêtons foi à nos chroniqueurs<sup>4</sup>. Chez les Bulgares danubiens, on enterrait, en plus de la veuve, des personnes de la suite, mais nous reviendrons encore là-dessus, plus loin. Il est possible que les Slaves eussent voulu imiter en cela les peuples nord-iraniens, l'usage en question rappelant fort l'antique rite funéraire des Scythes, selon lequel, à côté du roi défunt, l'on enterrait encore: sa concubine, un échanson, un maître queux,

<sup>1</sup> Dès l'âge de bronze, sur les steppes qui s'étendent le long du Volga, du Don et du Dniéper, vivait une population dite «des kourkhane» (franç. tumulus) catacombaires». Elle ensevelissait ses défunts avec le cadavre d'une femme mise à mort. Cf. T. Malinowski, *Obrządek pogrzebowy ludności kultury «łuszyckiej» w Polsce* (= le Rite funéraire de la population de culture «lusacienne» en Pologne), dans le „Przegląd Archeologiczny“ t. XIV<sup>e</sup>, Wrocław 1962, supplément, p. 105.

<sup>2</sup> Fischer, *op. cit.*, p. 163; Urbanczyk, *Religia pogańskich Słowian*, pp. 49—50.

<sup>3</sup> Voir, la-dessus, plus loin, p. 70.

<sup>4</sup> *Mon. Pol. Hist.* ed. Bielowski, t. II, pp. 183 et 268.

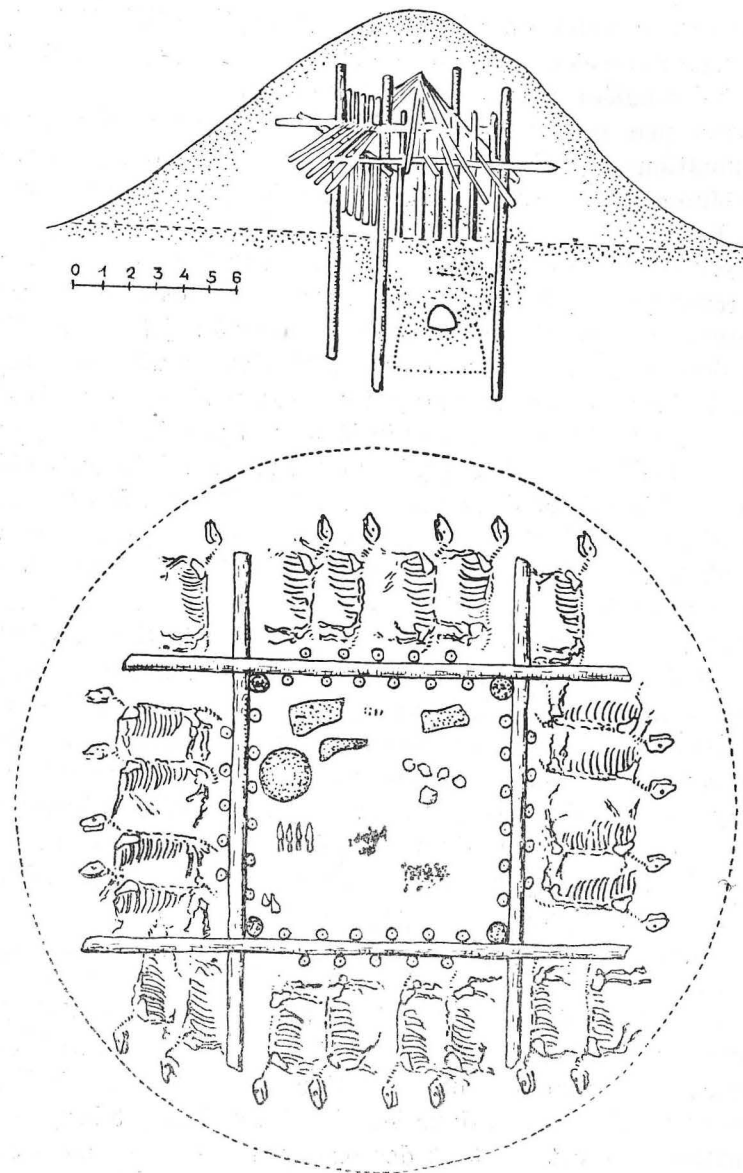


Fig. 5. Kourkhane scytho-sarmate de Kastromskaia Stanitsa, renfermant, à côté de la pièce sépulcrale où reposait le défunt, une série de squelettes de chevaux (M. Ebert, *Reallexikon der Vorgeschichte*, t. XIII, tableau 26h)



un écuyer, un valet, un héraut. L'usage scythe différait toutefois des usages russe et bulgare en ce que les victimes, chez les Scythes, étaient étranglées avant d'être ensevelies<sup>1</sup>.

Assez peu de preuves archéologiques nous sont parvenues d'inhumations simultanées, en ancienne Russie, de la veuve ou concubine ainsi que d'autres personnes de la suite du personnage mort. Les ensevelissements en groupe, datant du haut Moyen Age et pouvant servir de témoignages pour l'historien et l'archéologue, sont rares en Russie autant que dans les autres pays slaves, et leur appartenance ethnique est éminemment sujette à caution<sup>2</sup>. On a émis l'hypothèse que, entre autres, les *kourkhanes* des alentours de Ladoga, où un même tombeau renferme parfois deux squelettes (et plus), appartiendraient au type de tombeaux où avoisinent défunt et victimes. Des exemples similaires ont été repérés en Volhynie et dans les environs de Riazan. Il ne faudrait toutefois pas oublier que pareils tombeaux datent, en partie tout au moins, d'une époque à laquelle le christianisme régnait déjà dans le pays de Kiev et dans celui de Novgorod: ceci obnubile sensiblement les conclusions que l'on voudrait tirer<sup>3</sup>. C'est de Russie méridionale que nous viennent des témoignages archéologiques suffisamment distincts du fait qu'on ensevelissait des victimes humaines dans des tombeaux où l'on déposait des morts n'ayant pas été objet de crémation. Il s'agit ici, entre autres, des sépultures en anciens gouvernements de Kiev, d'Iekatérinoslav et de Cherson, où le corps du maître était entouré de ceux de ses gens. Hélas! des soupçons surgissent quand on se met à défendre le caractère de slaves de ces tombeaux<sup>4</sup>.

Passons à d'autres détails de l'approvisionnement tombal des anciens Russes. On pourvoyait ces derniers, avant toutes choses, de vêtements et de parures. Résultats de fouilles archéologiques et survivances dans les coutumes funéraires slaves, aujourd'hui encore, sont là pour le confirmer. Sur toute l'étendue de la zone slave, nous découvrons, dans les sépultures de haut Moyen Age, des articles de vêtement et des ornements. Ceux-ci sont tantôt

plus modestes, chez les Slaves occidentaux par exemple, tantôt plus luxueux, comme c'est le cas dans les pays russes. Les ornements n'atteignent cependant jamais à la richesse que l'on constate dans les tombeaux sarmates ou turco-mongols, ou scandinaves<sup>1</sup>. Récemment encore, les usages funéraires, dans le monde slave, témoignaient de tout le soin et de tout l'effort que met à le vêtir et parer la famille du défunt<sup>2</sup>.

Dans les tombeaux salves, la monnaie ne manque pas non plus. Ce sont surtout les tombeaux russes, de haut Moyen Age, qui fréquemment renferment des pièces isolées, principalement des dirhems en argent, arabes. Mais les tombeaux polonais de même époque ont souvent aussi leur monnaie. Elle est placée soit dans la cavité bucale, soit dans la main du cadavre<sup>3</sup>. Ceci se pratiquait, en Pologne, occidentale, en plein XI<sup>e</sup> siècle encore<sup>4</sup>, tandis que, en Mazovie, l'habitude s'en retrouvait tout dernièrement<sup>5</sup>. Selon certains investigateurs, ces petites pièces de monnaie devaient servir à acquitter le péage de l'âme pour traverser le fleuve faisant limite au monde<sup>6</sup>. D'autres savants, soulignant qu'il s'agit d'un usage connu de l'antiquité, mais, aujourd'hui encore, du folklore à peu près universel, émettent l'avis que c'est là une offrande suppléante qui symbolise la totalité de l'avoir mobile du mort, que l'on déposait jadis dans le tombeau<sup>7</sup>.

L'usage d'y mettre nourriture et breuvage sa maintint longtemps en pays slaves. En Bohême, on donnait au mort, au XVI<sup>e</sup> s., voire même au XVIII<sup>e</sup>, une miche de pain et une cruche d'eau. On agissait de semblable façon, récemment encore, en Slovaquie, en Russie, en Bulgarie, en certaines contrées de Pologne<sup>8</sup>. Dans les tombeaux slaves de haut Moyen Age, nous découvrons souvent des poteries d'argile, récipients qui contenaient jadis nourriture

<sup>1</sup> Niederle, *op. cit.*, pp. 241—242.

<sup>2</sup> Fischer, *op. cit.*, pp. 90—118.

<sup>3</sup> J. Kostrzewski, *Kultura prapolska* (= Culture arrièrè-polonaise), Poznań 1949, p. 360.

<sup>4</sup> J. Kostrzewski, *Pradzieje Polski* (= Arrière-fastes de la Pologne), Poznań 1949, p. 278.

<sup>5</sup> Fischer, *op. cit.*, p. 174.

<sup>6</sup> Kostrzewski, *Pradzieje Polski*, p. 278.

<sup>7</sup> Fischer, *op. cit.*, pp. 173—174.

<sup>8</sup> Niederle, *op. cit.*, pp. 243—244; Fischer, *op. cit.*, p. 166.

<sup>1</sup> Hérodote, IV 71.

<sup>2</sup> Niederle, *op. cit.*, pp. 252—253 et 357.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 252.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 252—253.

et boisson<sup>1</sup>. On agissait de même chez les voisins: les Lituanais, les Samogitiens, les Prussiens. Là-bas, c'est jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle que le peuple dépose dans le tombeau pain, viande et bière, approvisionnant ainsi le décédé pour la route vers le monde de l'au-delà<sup>2</sup>.

\* \* \*

Passons à présent à une autre source importante arabe, qui contient des matériaux d'extrême valeur pour l'histoire des usages funéraires slaves. Il s'agit, avant tout, d'un rapport sur le voyage qu'effectua, en 922, Ibn Faḍlān, envoyé du calife abbasside al-Muqtadir auprès du roi des Bulgares de la Kama (aux environs de l'actuelle Kazan)<sup>3</sup>. Le texte original n'en a malheureusement pas été conservé, mais d'assez larges extraits en subsistent dans les ouvrages d'écrivains postérieurs. Il n'y a pas longtemps encore, nous ne disposions que des extraits qu'en avait faits Yāqūt (l'auteur du dictionnaire géographique bien connu, le *Mu'jam al-buldān*, écrit dans les premières décades du XIII<sup>e</sup> siècle)<sup>4</sup>, ainsi que de ceux, inconnus à la majorité des historiens, assez défigurés, qui nous furent transmis par deux écrivains persans: Aḥmad Ṭūsī (écrivant dans les années 1177—1194)<sup>5</sup> et Amīn Rāzī, Persan originaire de la ville de Rayy en Iran, exerçant ses activités à la cour de l'empereur Akbar, en Inde. L'ouvrage d'Amīn Rāzī parut vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. En 1924, on fit la découverte, dans la ville de Mešhed en Perse, d'un ample manuscrit arabe contenant, entre autres, un passage du récit d'Ibn Faḍlān, passage beaucoup plus considérable que celui que nous connaissons par la transmission Yāqūt. Le manuscrit semble dater du XIII<sup>e</sup> siècle, et c'est de la bibliothèque de Merv qu'il est passé

<sup>1</sup> Kostrzewski, *Pradzieje Polski*, p. 278.

<sup>2</sup> Fischer, *op. cit.*, pp. 170 et 171.

<sup>3</sup> Sur les Bulgares de la Kama, v. l'exhaustif article de W. Barthold, *Bulghār* dans «Encyclopédie de l'Islām», 1<sup>ère</sup> éd., pp. 805—811.

<sup>4</sup> Sur cet écrivain, v. T. Lewicki, *op. cit.*, pp. 375—376.

<sup>5</sup> Sur cet auteur, v. A. Zeki Validi Togan, *Ibn Faḍlān's Reisebericht*, Leipzig 1939, pp. IX—XI, ainsi que A. П. Ковалевский (Kovalevsky), *О степени достоверности Ибн Фадлана*, dans „Исторические Записки“, t. 35 (1950), p. 270.

<sup>6</sup> A. Zeki Validi Togan, *op. cit.*, pp. XI—XIII; Kovalevsky, *loc. cit.*

à Mešhed<sup>1</sup>. Il a servi de base à deux nouvelles éditions de la relation d'Ibn Faḍlān, desquelles nous sommes redevables, respectivement, à A. P. Kovalevsky (sous la rédaction de Kračkovsky)<sup>2</sup> et à A. Zeki Validi Togan<sup>3</sup>. Ces deux éditions ont paru à peu près simultanément. Les spécialistes qui s'intéressaient à la relation de voyage d'Ibn Faḍlān croyaient, dernièrement encore, que la transmission par le manuscrit mešhedien apportait la version originale du récit du diplomate califien<sup>4</sup>. En réalité, les choses ne sont pas aussi simples. Voici que, grâce aux investigations de Kovalevsky, l'on a pu établir que l'extrait Yāqūt, tout autant que celui que transmet le manuscrit de Mešhed, ne dérivent ni l'un ni l'autre de la version primitive de la relation d'Ibn Faḍlān, mais bien d'une copie ultérieure qui n'était elle-même que compendium de l'original. Yāqūt aura sans doute eu connaissance, durant un séjour à Merv, du manuscrit mešhedien, mais se sera servi d'une autre copie encore, comme en témoignent certaines variantes fort caractéristiques, introduites dans les extraits qu'il fit<sup>5</sup>. Les transmissions persanes d'Aḥmad Ṭūsī et d'Amīn Rāzī n'ont pas eu non plus pour source la version originale d'Ibn Faḍlān, mais un texte intermédiaire, originaire du milieu du XII<sup>e</sup> s. au plus tard, non identique à celui dont avait fait usage l'auteur de la version mešhedienne. Or, ce texte intermédiaire puisait à une version sensiblement plus intégrale que la source de la transmission Yāqūt ou que la version mešhedienne<sup>6</sup>.

Durant son séjour sur les bords du Volga et de la Kama, Ibn Faḍlān avait été le témoin des funérailles d'un *Rūs* ancien (Russe) de très haute volée. Il s'en fit le narrateur fidèle et méticuleux. Son récit a été conservé aussi bien dans les versions transmises par Yāqūt et par le manuscrit mešhedien que dans la transmission Amīn Rāzī. Cette dernière diffère notablement des deux premières, abrège certains passages, élargit d'autres. Nous n'avons

<sup>1</sup> Kovalevsky, *op. cit.*, pp. 267—268.

<sup>2</sup> *Путешествие Ибн Фадлана на Волгу*.

<sup>3</sup> Zeki Validi Togan, *l. c.*

<sup>4</sup> Voir, là-dessus, Kovalevsky, *op. cit.*, p. 269.

<sup>5</sup> Kovalevsky, *op. cit.*, p. 268.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 270.

qu'à nous en réjouir, car, à juxtaposer les sources qui mutuellement se complètent, les différentes parties du récit des funérailles deviennent plus claires que dans la version Yāqūt ou que dans le manuscrit de Mešhed, pris isolément. Conséquemment, j'ai décidé de donner ici la traduction des passages pris aux deux transmissions.

D'abord donc, un passage tel que nous le livre le manuscrit de Mešhed juxtaposé avec le texte de Yāqūt. En voici la traduction<sup>1</sup>:

*«On disait que, relativement à leurs principaux personnages, en cas de mort, ils font certaines choses dont la moindre est l'incinération. Je désirais en avoir une connaissance certaine (et ne pus l'avoir) jusqu'au jour où j'appris la mort d'un homme considérable d'entre eux. Ils le placèrent dans sa tombe, qu'ils recouvrirent d'un toit (et l'y laissèrent) pendant dix jours, en attendant qu'ils eussent terminé de lui couper et de lui coudre des vêtements.*

*Si le mort est un homme pauvre, ils lui construisent un petit bateau dans lequel ils le placent et qu'ils brûlent. S'il s'agit d'un homme riche, ils rassemblent sa fortune et en font trois parts, une pour sa famille, une autre pour lui faire couper des vêtements, et une autre pour faire préparer le nabīd qu'ils boiront jusqu'au jour où son esclave se tuera elle-même et sera brûlée avec son maître. Quant à eux, ils se livrent sans mesure à la consommation du nabīd qu'ils boivent nuit et jour au point que parfois l'un d'entre eux meurt la coupe à la main.*

*Quand un grand personnage meurt, les gens de sa famille disent à ses filles-esclaves et ses jeunes garçons-esclaves: «Qui d'entre vous mourra avec lui?» L'un (l'une) dit: «Moi». Une fois qu'il (elle) a dit cela, la chose devient obligatoire et il est impossible de revenir là-dessus. S'il (elle) voulait revenir sur sa décision, on ne le (la) laisserait pas faire. La plupart du temps ce sont les filles-esclaves qui font cela.*

*Une fois que l'homme dont j'ai parlé plus haut est mort, on dit à ses filles-esclaves: «Qui mourra avec lui?» L'une d'elles dit: «Moi». Alors on la confie à deux jeunes filles qui veillent sur elle et qui*

<sup>1</sup> Путешествие Ибн Фадлана на Волгу, texte arabe, f. 211a—212b; traduction M. Canard, *La relation du voyage d'Ibn Fadlān chez les Bulgares de la Volga*, pp. 122—134.

*sont avec elle partout où elle va, au point que parfois elles lui lavent les pieds de leurs propres mains.*

*On s'affaire du mort à lui couper des vêtements et à lui préparer tout ce dont il a besoin. Pendant ce temps la fille-esclave chaque jour boit et chante, se livrant à la joie et aux réjouissances.*

*Quand arriva le jour où l'homme devait être incinéré et la fille avec lui, j'allai au fleuve sur lequel était son bateau. Je vis qu'on avait tiré le bateau sur la rive, qu'on avait planté pour lui quatre poteaux de bois hadank et autre bois, et que, autour de ces poteaux on avait disposé des sortes de grands échafaudages de bois. Ensuite, on tira le bateau jusqu'à ce qu'il fût placé sur cette construction de bois.*

*Puis ils se mirent à aller et venir (devant le bateau) et à prononcer des paroles que je ne comprenais pas, alors que l'homme était encore dans sa tombe et qu'ils ne l'en avaient pas fait sortir.*

*Puis ils apportèrent un lit, le placèrent sur le bateau et le couvrirent de matelas en brocart grec et de coussins de même brocart. Ensuite vint une vieille femme qu'ils appellent l'Ange de la Mort, et elle étendit sur le lit les garnitures ci-dessus mentionnées. C'est elle qui est chargée de coudre et d'arranger tout cela et c'est elle qui tue les filles-esclaves. Je vis que c'était une vieille luronne, corpulente, au visage sévère.*

*Quand ils furent arrivés à la tombe du mort, ils enlevèrent la terre de dessus le bois, puis le bois (lui-même) et ils en sortirent le mort (enveloppé) dans le vêtement (izār) dans lequel il était mort. Je vis qu'il avait noirci à cause du froid du pays. Ils avaient mis avec lui dans la tombe du nabīd, des fruits et une pandore (unbur). Ils retirèrent tout cela. Le mort ne sentait pas mauvais, et rien en lui n'avait changé sauf sa couleur. Ils lui mirent des pantalons, des chaussons (rān), des bottes, une tunique (qurtaq) et un caftan de brocart avec des boutons d'or. Ils le coiffèrent d'un bonnet de brocart couvert de fourrure de martre. Puis ils le portèrent et le firent entrer dans le pavillon (qubba) qui était sur le bateau, l'assirent sur le matelas et le soutinrent au moyen de coussins. Ils apportèrent ensuite du nabīd, des fruits et des plantes odoriférantes qu'ils mirent avec lui. Puis ils apportèrent du pain, de la viande et des oignons qu'ils placèrent devant lui. Puis ils amenèrent un chien qu'ils coupèrent en deux moitiés et jetèrent à côté de lui, puis ils prirent deux chevaux,*



les firent courir jusqu'à ce qu'ils fussent en sueur, puis ils les coupèrent en morceaux, à coups de sabre, et jetèrent leur chair dans le bateau. Ils amenèrent ensuite deux vaches, qu'ils coupèrent en morceaux également et qu'ils jetèrent aussi dans le bateau. Ensuite, ils apportèrent un coq et une poule, les tuèrent et les jetèrent dans le bateau.

Cependant, la fille-esclave qui voulait être tuée allait et venait et entraînait successivement dans chacun des pavillons (que l'on avait construits) et le maître de chacun de ces pavillons s'unissait sexuellement avec elle. Et il disait: «Dis à ton maître que je n'ai fait cela que par amour pour lui».

Quand arriva le temps (de la prière) du 'asr, le vendredi, ils amenèrent la fille-esclave vers quelque chose qu'ils avaient fabriqué et qui ressemblait à un châssis de porte. Elle plaça ses pieds sur les paumes des mains des hommes et (fut soulevée en l'air et) surplomba ce châssis. Elle prononça là certaines paroles, puis ils la descendirent. Ils la firent monter une seconde fois et elle fit comme elle avait fait la première fois, puis ils la descendirent. Ils la remontèrent une troisième fois, et elle fit comme elle avait fait les deux premières fois. Puis ils lui apportèrent une poule, elle lui trancha la tête qu'elle lança. Alors ils prirent la poule et la jetèrent dans le bateau.

J'interrogeai l'interprète sur ce qu'elle avait fait. Il me répondit: «Elle a dit la première fois qu'ils la soulevèrent: Voilà que je vois mon père et ma mère. Elle a dit la seconde fois: Voilà que je vois tous mes parentes morts, assis. Et elle dit la troisième fois: Voilà que je vois mon maître assis au Paradis, et le paradis est beau et vert; avec lui sont les hommes et les jeunes gens; il m'appelle. Emmenez-moi vers lui».

Ils partirent avec elle vers le bateau; elle se dépouilla de deux bracelets qu'elle avait sur elle et les donna tous deux à la vieille femme qui est appelée l'Ange de la Mort — et c'est elle qui la tue, — puis elle se dépouilla de deux périscélides qu'elle avait sur elle et les remit aux deux jeunes filles qui la servaient et étaient les filles de la femme appelée l'Ange de la Mort. Puis ils la firent monter sur le bateau, mais ils ne la firent pas entrer dans le pavillon.

Puis les hommes vinrent, avec des boucliers et des bâtons. On lui apporta une coupe de nabiḍ; elle fit entendre un chant en la prenant et la but. L'interprète me dit qu'elle disait ainsi adieu à tou-

tes ses compagnes. Puis on lui remit une autre coupe; elle la prit et resta longtemps à chanter, tandis que la vieille femme l'excitait à boire et la pressait d'entrer dans la tente dans laquelle se trouvait son maître.

Je vis que la jeune fille avait l'esprit égaré; elle voulut entrer dans le pavillon, mais elle mit la tête entre le pavillon et le bateau. Alors la vieille femme lui saisit la tête, la fit entrer dans le pavillon et entra avec elle. Alors les hommes se mirent à frapper avec les gourdins sur les boucliers afin qu'on n'entendit pas le bruit de ses cris, que les autres filles-esclaves ne fussent pas effrayées et ne cherchassent pas à éviter la mort avec leurs maîtres. Ensuite, six hommes entrèrent dans le pavillon et cohabitèrent tous (l'un après l'autre) avec la jeune fille. Ensuite, ils la couchèrent à côté de son maître. Deux saisirent ses deux pieds, deux autres saisirent ses mains; la vieille, appelée Ange de la Mort, arriva, lui mit sur le cou une corde de façon que les deux extrémités divergeassent et donna à deux hommes afin qu'ils tirassent sur la corde, puis elle approcha d'elle, tenant un poignard à large lame, et elle se mit à le lui enfoncer entre les côtes et à le retirer tandis que les deux hommes l'étranglaient avec la corde, jusqu'à ce qu'elle fût morte.

Ensuite, l'homme le plus proche parent du mort, après qu'ils eurent placé la jeune fille qu'ils avaient tuée à côté de son maître, vint, prit un morceau de bois qu'il alluma à un feu, puis marcha à reculons, la nuque tournée vers le bateau et le visage vers les gens (qui étaient là), une main posée sur l'orifice de son anus, et (complètement) nu, afin de mettre le feu au bois qu'on avait préparé sous le bateau. Puis, les gens arrivèrent avec des bûches et (autre) bois à brûler, chacun tenant un morceau de bois dont il avait enflammé l'extrémité et qu'il jetait dans le bois entassé sous le bateau. Et le feu embrasa le bois, puis le bateau, puis la tente, l'homme, la fille et tout ce qui se trouvait sur le bateau. Un vent violent et effrayant se mit à souffler là-dessus, les flammes devinrent plus fortes et l'intensité du feu s'accrut encore davantage.

Il y avait à côté de moi un homme des Rūs, et je l'entendis qui parlait à l'interprète qui était avec moi. Je demandai à ce dernier ce qu'il avait dit. Il me répondit: «Vous autres, Arabes, vous êtes des sots». — «Pourquoi?» — lui demandai-je. Il dit: «Vous prenez l'homme qui vous est le plus cher et que vous honorez le plus, vous le mettez



dans la terre, et les insectes et les vers le mangent. Nous, nous le brûlons dans le feu en un clin d'oeil, si bien qu'il entre, immédiatement et sur-le-champ, au paradis». Puis il se mit rire à d'un rire démesuré. Je lui demandai pourquoi il riait, et il dit: «Son Seigneur, par amour pour lui, a envoyé le vent afin qu'il l'enlève en une heure». Et, réellement, il ne s'était pas écoulé une heure que le bateau, le bois, la fille et son maître n'étaient plus que cendres et poussière.

Ensuite, ils construisirent à l'endroit où se trouvait ce bateau, qui avait été tiré hors du fleuve, quelque chose ressemblant à une colline ronde et dressèrent, au milieu, un grand poteau de bois *hadank*, y inscriront le nom de l'homme et celui du roi des Rūs et s'en allèrent.

Et voici la description des funérailles d'un Rūs dans la transmission d'Amīn Rāzī<sup>1</sup>:

«Ils brûlent (le Rūs mort) de telle manière que eux (c. a. d. les Rūs ou les proches) le déposent, pour les dix premiers jours (suivant le trépas), dans le tombeau et règlent le partage en trois de son bien: une part (est décernée) à ses filles et ses femmes, une part, pour le vêtement qu'ils emploieront à habiller le mort, une autre part, pour le coût de la boisson (qu'ils consomment) pendant les dix jours au cours desquels ils boivent, s'unissent sexuellement aux femmes et jouent des instruments de musique (*saz*)<sup>2</sup>. Cependant la jeune fille qui doit se brûler elle-même avec lui, dans ces dix jours-là, boit et se livre aux divertissements<sup>3</sup>; elle pare sa tête et sa personne de toutes sortes d'ornements et de parures, et, ainsi parée, elle se donne aux hommes.

<sup>1</sup> Je cite en partie d'après la traduction française de M. Canard, *op. cit.*, pp. 123—124, 126, 128—129, 132—133, 133, note 353. Cf. la traduction en russe de Kovalevsky (*О сменени догосефности Ибн Фаблани*, pp. 271—272), qui se base d'une part sur l'édition Ch. Schefer (*Description topographique et historique de Bukhara par Mohammad Narchakhy*, Paris 1892, p. 243 et suiv.), d'autre part sur le manuscrit de l'ouvrage de Rāzī, qui se trouve dans les collections de l'Institut Orientaliste de Leningrad (no 605, pp. 521—522). Cf. aussi Zeki Validi Togan, *op. cit.*, p. 89, note 4, p. 92, note 8, p. 95, note 2 et p. 96, note 4.

<sup>2</sup> Sorte d'instrument de musique.

<sup>3</sup> Selon Kovalevsky (*op. cit.*, p. 271 al. 25), l'expression persane employée ici signifie également monter une noce, organiser une noce, etc.

Le dixième jour, ayant tiré le bateau sur le bord du fleuve, ils le gardent<sup>1</sup>. Au milieu de ce bateau ils disposent un pavillon à coupole, en bois<sup>2</sup>, et couvrent ce pavillon de toutes sortes d'étoffes.

Le dixième jour, après avoir sorti le mort au jour, ils le mettent à l'intérieur de ce pavillon et répandent près de lui différentes sortes de fleurs et de plantes aromatiques. Beaucoup d'hommes et de femmes se rassemblent, jouent d'instruments de musique (*saz*), et chacun des parents<sup>3</sup> du mort construit un pavillon à quelque distance de celui du mort<sup>4</sup>. Tout d'abord, quand la jeune fille, après s'être parée, se dirige vers les pavillons des parents du mort, le maître de chaque pavillon s'unit sexuellement, une fois, avec cette jeune fille, et quand il a terminé avec cela, il dit d'une voix forte<sup>5</sup>: «Dis à ton maître que j'ai accompli le devoir d'amour et d'amitié». Et ainsi, au fur et à mesure qu'elle passe devant les pavillons, jusqu'à la fin (tous les autres) s'unissent sexuellement avec elle. Quand ils ont terminé avec cela, ils coupent un chien en deux moitiés et le jettent à l'intérieur du bateau, puis, ayant tranché la tête à un coq, ils le jettent à droite et à gauche du bateau.

Après cela, le groupe des hommes qui ont cohabité avec la jeune fille font de leurs mains une (sorte de) route pavée, afin que la jeune fille, plaçant ses pieds sur les paumes de leurs mains, monte sur le bateau. Après cela, ils lui mettent entre les mains une poule, afin que, lui ayant arraché la tête, elle la jette dans le bateau. Et au moment

<sup>1</sup> Kovalevsky, (*op. cit.*, p. 271 al. 26) suppose que l'auteur a voulu parler d'un étalement du bateau, au moyen d'une passerelle et de supports, pour l'empêcher de basculer. Mais il peut s'agir aussi d'obstacles contre l'envahissement du bateau par des personnes étrangères, alors qu'on y doit faire la place pour le cadavre.

<sup>2</sup> Le mot arabe *qubba*, dont on a fait usage ici, signifie littéralement «coupole». Dans la relation d'Ibn Faḍlān, ce terme est généralement employé pour désigner les tentes de nomades (cf. Kovalevsky, *op. cit.*, p. 271 al. 27).

<sup>3</sup> C'est bien ainsi que Kovalevsky, (*op. cit.*, p. 271 al. 30) entend le mot persan qui se trouve là et qui signifie généralement *compagnon*, *camarade*, etc.

<sup>4</sup> Kovalevsky (*op. cit.*, p. 271 al. 31) souligne avec raison que ces tentes sont disposées non pas sur le bateau même, mais aux alentours de celui-ci.

<sup>5</sup> Afin que le mort gisant sur la barque entende ses paroles (cf. Kovalevsky, *op. cit.*, p. 271 al. 33).

où elle boit une coupe de šarāb (nabīd), elle prononce des paroles, et à trois reprises et chaque fois se tenant sur les paumes des mains de ce groupe d'hommes, elle monte sur le bateau et chante quelques fragments. Elle va dans le pavillon dans lequel on a mis son mari<sup>1</sup>, et six hommes (du nombre) des parents de son mari, entrant au milieu du pavillon, tous les six, s'unissent sexuellement avec cette femme en présence du mort, et — dès qu'ils ont terminé avec l'accomplissement des devoirs d'amour — la vieille femme qui, selon la croyance de ce groupe de gens<sup>2</sup>, est l'Ange de la Mort, arrivant, couche cette femme pour dormir à côté de son mari. De ces six hommes, deux saisissent les jambes de la jeune esclave, deux autres ses mains, et la vieille femme, tordant son voile<sup>3</sup>, le lui place sur le cou, et le remet aux mains de deux autres hommes pour qu'ils le lui serrent (autour du cou) jusqu'à ce que l'âme s'échappe de son corps. L'esclave une fois tuée, deux hommes parmi les proches du défunt, ayant saisi le feu, firent flamber le bateau jusqu'au moment où le défunt, et le bateau, (et) tout (le reste) se furent réduits en cendre. Si à ce moment il se produit un vent tel que, ayant avivé le feu, il disperse les cendres, alors cet homme est un (bienheureux) du paradis. S'il ne se produit pas, ils considèrent comme étant au nombre des malheureux.

Tâchons de saisir le véritable caractère du rite décrit dans les fragments que nous venons de citer et qui sans contredit appartiennent aux pages les meilleures et les plus réalistes de la relation d'Ibn Faḍlān. Précédemment déjà, certains scrutateurs<sup>4</sup> avaient

<sup>1</sup> Chose intéressante, le mort, à cet endroit de notre texte, est appelé *époux* de la fille-esclave. Il ressort de là que nous avons ici affaire avec le rite des épousailles du trépassé: les funérailles, ce sont bien les noces, en résultat desquelles l'esclave devient épouse du défunt (cf. Kovalevsky, *op. cit.*, p. 272 al. 36).

<sup>2</sup> Ici, de toute évidence, dans le sens de *communauté religieuse*, secte (Kovalevsky, *op. cit.*, p. 272 al. 38).

<sup>3</sup> Dans le texte arabe de la relation d'Ibn Faḍlān, il est parlé de corde, cependant la correction d'interprétation du mot persan dans le texte de Rāzī ne peut être objet de doute (Kovalevsky, *op. cit.*, p. 272 al. 40); A. Zeki Validi Togan traduit ce mot par (*das Seil*) des Zelttes. A mon avis, *rideau* ou *voile* peut, ici, signifier *fichu*.

<sup>4</sup> Je pense, ici, entre autres travaux, à celui de O. Schrader, *Totenhochzeit*, Jena 1904; v. aussi l'article pareillement intitulé dans son *Reallexikon der indogermanischen Altertumskunde*, 2<sup>e</sup> éd., t. II,

exprimé la supposition qu'il ne s'agissait là point seulement de pourvoir le mort d'une esclave qui serait à son service dans sa future, postmortuaire existence, mais de ce que l'on nommait *mariage du défunt*. Nous aurions donc affaire avec une coutume dont l'existence au X<sup>e</sup> siècle, chez les Slaves et chez les Rūs riverains du Volga, est clairement confirmée par un passage de l'historien arabe al-Mas'ūdī<sup>1</sup>, et dont certaines modalités, vestiges surannés, teintent aujourd'hui encore les croyances des peuples slaves. La coutume découle d'une certitude commune à beaucoup de peuples primitifs, à savoir que ce n'est que le mariage qui rend l'homme membre de pleine valeur de la société, ici-bas aussi bien que dans la vie d'outre-tombe, simple copie de l'existence sur terre. Si donc quelqu'un n'a pas rempli l'acte de son vivant, il doit le faire après son trépas. De cette façon, les funérailles de célibataires deviennent en quelque sorte leurs épousailles. Pareille conviction s'est perpétuée jusqu'à nos jours en des représentations populaires quasi universelles<sup>2</sup>. Il est indubitable que l'affirmation ainsi conçue est juste, et maints détails dans la description des funérailles du Rūs s'apparentent au rite matrimonial. Enumérons ces détails<sup>3</sup>:

1. Durant les dix jours entiers qui séparaient la date du trépas du Rūs de celle de la crémation de son cadavre à lui et de celui de l'esclave qui avait consenti à partager avec lui la mort, une célébration se déroulait, laquelle célébration — comme il ressort surtout de la transmission Amīn Rāzī — a tout le caractère de noces. Il y avait donc: beuverie, musique d'instruments, rites Leipzig 1929, pp. 558—561. Récemment, Kovalevsky s'est fait le défenseur de la même opinion, *op. cit.*, pp. 272—273.

<sup>1</sup> Voir plus loin pp. 65—66.

<sup>2</sup> Fischer, *op. cit.*, p. 296.

<sup>3</sup> Avant de passer à une analyse détaillée des épisodes nuptiaux dans les funérailles du Russe, je désire souligner bien fort que nous avons là se posant devant nous un problème difficile à résoudre. Nous savons en effet, cela a été dit plus haut, qu'il n'y a que les obsèques d'un célibataire qui puissent avoir un caractère nuptial. Ibn Faḍlān ne nous a donné aucune précision quant à l'état civil du Russe que l'on enterre devant lui. Il nous faut en quelque sorte retourner le problème et, au lieu de partir de l'hypothèse que le défunt était célibataire et analyser son enterrement ensuite, faire d'abord l'analyse des rites funéraires, puis déduire de là si l'homme était marié ou ne l'était pas.

franchement orgiaques. Cette façon de procéder atteignit son point culminant le jour de l'enterrement. Boire et faire de la musique, donc s'adonner aux réjouissances, sont les compléments indéfectibles des rites propres aux noces, sur toute la zone habitée par des Slaves. Mais, à propos des excès orgiaques que signale Ibn Faḍlān, nous rappellerons que, très récemment encore, sur une bonne partie des territoires slaves (Ukraine, Serbie), les noces s'accompagnaient de jeux passant à l'orgie. Des vestiges de pareilles coutumes ont survécu dans celles que pratique encore le peuple, en Pologne et en Bohême<sup>1</sup>.

2. Autre preuve que nous avons affaire avec une célébration de noces: le comportement même de la fille, à partir du moment du consentement par elle exprimé d'accompagner son maître dans la vie d'outre-tombe jusqu'au rite-apogée se terminant par la mort et la crémation de son cadavre à côté de celui du seigneur disparu. Eh bien, comme nous l'apprend le manuscrit de Mešhed, durant toute cette période de temps, la fille *«chaque jour boit et chante, se livrant à la joie et aux réjouissances»*. La version d'Amīn Rāzī est plus explicite encore sur le compte de la conduite de la fille en ces jours fatals. Voici donc *«la jeune fille qui doit se brûler elle-même avec lui, dans ces dix jours-là, (elle) boit et se livre aux divertissements; elle pare sa tête et sa personne de toutes sortes d'ornements et de parures»*. Pareille attitude ne devient intelligible que si nous admettons qu'il s'agit là d'un mime de la conduite de toute fille, depuis ses fiançailles (scellées à pleines coupes) jusqu'au mariage, dans l'authentique célébration nuptiale. Je pense que plus d'un détail du récit cité se laisserait retrouver, de nos jours encore, sous forme de trace à peine perceptible, dans ce que comportent les usages nuptiaux populaires dans la grande famille slave.

3. L'esclave est entourée de jeune filles qui vaquent à toutes sortes de services auprès d'elle, jusqu'à lui laver les pieds. Au titre d'un des nombreux rites des noces, ne faisant pas partie toutefois du rite matrimonial proprement dit, l'usage s'est perpétué jusqu'à nos jours — en Ruthénie (Ukraine), en Pologne, chez les Slovènes, en Croatie — de „purifier“ chacun des jeunes conjoints que l'on

conduit se laver à une eau courante ou à un puits<sup>1</sup>. Les jeunes filles, dont il a été question, évoquent les demoiselles d'honneur de notre temps.

4. Avant que vînt le moment suprême, le point culminant de toute la solennité, consistant à étendre l'esclave à côté du cadavre masculin („la mise en lit“ dans le rite matrimonial), la fille entrait en contact charnel — de toute évidence conformément à un rituel bien déterminé — avec six parents ou compagnons d'armes du défunt. Il semble que ces proches ou ces camarades ne faisaient que symboliser les garçons d'honneur dont les prérogatives, il n'y a pas si longtemps, étaient très sérieuses, et ce sur une vaste portion des pays slaves. Je crois retrouver ici un usage, connu assez généralement des Slaves, qui consistait à laisser à tout le clan de l'époux, voire à toute sa bande, sa compagnie, le droit d'union charnelle avec la mariée. Selon les idées de l'époque, la femme était le bien commun de tous, avant de devenir la propriété exclusive d'un seul, le mari. Des vestiges de la coutume se retrouvaient, à peu de temps en arrière de nous, en Ukraine, où le garçon d'honneur jouissait du privilège, en certaines circonstances bien déterminées, de déflorer la jeune mariée. Semblables coutumes existaient également en Serbie, au Monténégro (où le garçon d'honneur couche le premier avec la mariée), et récemment encore, en Dalmatie.

5. L'élévation plus haut que le châssis de porte d'entrée, trois fois répétée, de l'esclave, élévation que note Ibn Faḍlān, rappelle fort la coutume nuptiale slave de porter la mariée par-dessus le seuil. Cette coutume était d'ailleurs connue des Romains et des Grecs de l'antiquité, des Germains aussi et des Finnois<sup>2</sup>. Mais une autre interprétation est également admissible, à savoir: que le châssis de porte symbolise la grande porte d'accès qui sépare le monde des vivants d'avec celui des morts; portée très haut, la jeune fille peut jeter un coup d'oeil sur la verdoyante contrée d'outre-tombe, en laquelle demeurent les parents défunts et le feu seigneur.

6. L'esclave qui doit accompagner son maître dans l'au-delà vient de tuer une poule. Un couple, poule et coq, ont également été tués et jetés dans la nacelle du mort. Pareils actes ont un sens

<sup>1</sup> Niederle, *op. cit.*, p. 88.

<sup>1</sup> Niederle, *op. cit.*, p. 89; O. Schrader, *Reallexikon*, t. II, p. 559.

<sup>2</sup> Niederle, *op. cit.*, p. 78; Schrader, *op. cit.*, t. II, p. 559.



symbolique profond, mais il est malaisé de fixer ce sens sur la seule narration, très concise, d'Ibn Faḍlān.

La poule et le coq<sup>1</sup> sont également liés, chez les Slaves aussi bien que chez les peuples d'Asie, au rite nuptial et au rite funéraire. Il existe des dizaines d'exemples illustrant le rôle joué par ces oiseaux dans l'un et l'autre rite. Je ne citerai, d'entre beaucoup d'autres, que celui, pris au pays tchèque, du «starosta» (le dirigeant, le maître des cérémonies) de la noce, qui tranche le cou du coq en proférant ces paroles: *Je sanctifie l'union conclue par son sang*<sup>2</sup>. En Asie orientale, certains peuples enterrent leurs morts avec un coq.

Poule et coq apparaissent, dans les croyances, comme le symbole des forces vitales et celui d'une résurrection après la mort; comme défense contre les malignes forces; comme annonciateurs également, en certaines circonstances, de malheur ou de mort imminents. Le coq jouait encore un rôle important, à titre d'animal sacrificatoire.

7. Selon Schrader<sup>3</sup>, la distribution de cadeaux que fait la jeune fille et que relata Ibn Faḍlān est également connexe avec les rites des épousailles.

8. Le chant, larmoyant de ton, ou mieux: la lamentation, par laquelle l'esclave prend congé de ses compagnes, sont pareillement une coutume nuptiale slave bien connue. Schrader<sup>4</sup> rappelle, à ce propos, des coutumes semblables connues par les descriptions de noces russes, aux époques reculées. Le feu professeur K. Mozyński m'a informé que la coutume de la complainte chantée par l'épouse est générale sur une très considérable partie des pays slaves, surtout en Grande-Russie.

9. Le fait de coucher la fille au côté de son seigneur et mari, (comme le souligne la transmission de la relation d'Ibn Faḍlān à travers l'oeuvre d'Amīn Rāzī) est coutume nuptiale slave. C'est

<sup>1</sup> Sur cette question, v. J. Gajek, *Kogut w wierzeniach ludowych* (= *Le coq dans les croyances populaires*), Lwów 1934.

<sup>2</sup> Gajek, *op. cit.*, p. 83.

<sup>3</sup> Schrader, *l. cit.*

<sup>4</sup> Schrader, *l. cit.*

le rite, dit en polonais «*pokładziny*», qui consiste à coucher dans le lit nuptial l'épousée et l'époux, rite qui clôt, en maintes régions, aujourd'hui encore, les festivités inhérentes aux épousailles slaves<sup>1</sup>.

Unir à un mort une fille vivante, précepte en vigueur au X<sup>e</sup> siècle, se pratiquait — de manière symbolique, à vrai dire — jusqu'à nos temps, chez de nombreux peuples slaves, avec cette différence que ce n'était pas seulement le célibataire décédé qui recevait femme, mais aussi la jeune fille morte vierge qui recevait un époux. La conviction que les funérailles d'une vierge ou d'un garçon sont en même temps leurs noces a survécu à peu près partout chez les Slaves et s'exprime dans les rites funéraires qui, en pareil cas, s'assimilent, tout à fait clairement, aux coutumes propres aux noces<sup>2</sup>. Il n'y a pas longtemps encore, on appelait, en Ukraine, l'enterrement d'un garçon ou d'une vierge tout simplement «noces»<sup>3</sup>. Partout ici, comme d'ailleurs chez d'autres peuples slaves, nous apercevons, à pareil enterrement, les mêmes attributs qu'aux noces, soit: rubans et couronnes ornant la tête de la vierge, vêtement nuptial, présence de demoiselles et de garçon d'honneur vêtus comme pour une noce, déposition sur la tombe du «*korowaj*» nuptial, etc.<sup>4</sup> Si c'est un garçon qui est mort, un ami ou son égal en âge est élu, qui va tenir la place du défunt durant les funérailles. Il endosse le vêtement du mort et il reçoit, au repas funéraire, les présents: pain, bassin d'argile, pièce de linge blanc<sup>5</sup>. En Podolie, le garçon qui porte la couronne de fleurs ou de verdure derrière le cercueil d'une vierge est considéré par les parents de celle-ci comme leur gendre; lui-même est appelé: veuf<sup>6</sup>. En Pologne, on revêt généralement le corps d'un garçon ou d'une fille d'habits de mariage, avec rubans et fleurs; précédant la bière, une couronne est portée. Ce sont généralement

<sup>1</sup> Schrader, *l. c.*; L. Niederle, *op. cit.*, p. 80; Kovalevsky, *op. cit.*, p. 272.

<sup>2</sup> Fischer, *op. cit.*, p. 296; S. Poniatowski, *op. cit.*, p. 332.

<sup>3</sup> Niederle, *op. cit.*, p. 256—257; A. Fischer, *op. cit.*, p. 300.

<sup>4</sup> Niederle, *l. c.*

<sup>5</sup> Fischer, *op. cit.*, p. 298.

<sup>6</sup> Niederle, *l. c.*

les filles qui portent le cercueil d'un garçon, et *vice versa*. Il y a aussi un cortège nuptial composé des demoiselles et des garçons d'honneur<sup>1</sup>. Au village de Ciché, district de Nowy Targ, aujourd'hui encore, un garçon mort est paré tout comme pour le mariage; un bouquet de myrte, tel qu'en portent les mariés, avec rubans blancs, est épinglé à son veston; le cercueil est décoré de couronnes de verdure. Le cercueil n'est point porté par les hommes, mais par des jeunes filles (usage qui disparaît, dernièrement), et tous les participants actifs aux funérailles, soit: le cocher et ceux qui auront porté cercueil et couronnes, se nomment «groupe» ou «équipe» (*drużyna*), «garçons» ou «demoiselles d'honneur»<sup>2</sup>. Chez la population de la Haute-Silésie, on parait la maison, à l'occasion de funérailles d'un garçon ou d'une vierge, comme pour une noce et on y organisait un banquet de noce<sup>3</sup>. En certaines contrées de Moravie, le banquet qui suit l'enterrement d'un garçon porte l'appellation de noce<sup>4</sup>. Si un garçon meurt, chez les Serbes balkaniques, on revêt une jeune fille de la robe de noce. C'est elle qui va suivre le cercueil, porteuse de deux couronnes et entourée de deux garçons d'honneur. Au moment de la descente du corps dans la fosse, elle jette dedans l'une de ces couronnes, tandis qu'elle porte sur elle l'autre, quelque temps<sup>5</sup>. Nous notons des usages analogues au-delà même des confins du monde slave. Chez les Lettons, par exemple, l'enterrement d'un garçon ou d'une vierge a lieu au milieu de l'allégresse, et les festivités du lendemain et du troisième jour consécutif à la mise en terre s'appellent noces<sup>6</sup>. Chez les Allemands hessois enfin, c'est une jeune fille qui accom-

<sup>1</sup> Fischer, *op. cit.*, p. 93. Selon ce même chercheur (*op. cit.*, p. 96), à Przebiczany, district de Wieliczka, on revêt la jeune fille défunte d'un costume blanc avec colliers de fausses perles et rubans; l'oreiller est rempli de plantes odoriférantes. Cf. aussi S. Poniatowski, *op. cit.*, pp. 331—332.

<sup>2</sup> Matériaux recueillis par Mme Dr A. Kowalska-Lewicka au cours d'investigations menées sur place, en 1952.

<sup>3</sup> Schrader, *op. cit.*, p. 560; D. Sartori, *Sitte und Brauch*, t. I, Leipzig 1910, p. 153; P. Drechsler, *Sitte, Brauch und Volksglauben in Schlesien*, t. I, Leipzig 1903, p. 300.

<sup>4</sup> Niederle, *op. cit.*, pp. 256—257.

<sup>5</sup> Schrader, *op. cit.*, p. 559.

<sup>6</sup> Schrader, *op. cit.*, p. 560.

pagne, portant une couronne, la bière d'un garçon. Elle portera ensuite le deuil quatre semaines durant<sup>1</sup>.

Il résulte encore des observations notées par Ibn Faḍlān que les funérailles de l'illustre Rūs, vues de ses yeux, avaient un caractère «bigraduel» d'une part, un caractère «birituel» d'autre part. Il y avait, pour ainsi dire, deux enterrements successifs. Le premier consistait en une déposition temporaire au tombeau du cadavre non brûlé, le second avait le sens du rite de la crémation<sup>2</sup>. Si nous parlons d'un premier degré de l'inhumation, nous avons à souligner que le mort fut déposé dans un tombeau recouvert d'une toiture en bois, dérobée elle-même sous un talus de terre accumulée. Pareil tombeau possédait donc une structure intérieure semblable à celle dont fait état la transmission de *Relation Anonyme* de la seconde moitié du I<sup>e</sup> siècle, à propos des coutumes funéraires dans les hautes couches sociales russes du temps<sup>3</sup>. Ibn Faḍlān ne nous dit rien, tout au moins dans les compendiums de sa relation que nous possédons, sur des célébrations liées à ce premier degré d'inhumation. De pareilles célébrations, sans grand éclat à coup sûr, ont dû avoir lieu, certes, bien que Ibn Faḍlān, qui apparemment n'avait pas suivi avec une attention particulière les premiers événements faisant suite au trépas du Rūs, ait pu ne pas les remarquer. Dans tous les cas, sa *Relation* nous apprend que le défunt fut pourvu, dans sa provisoire sépulture, de boissons fortes (d'hydromel peut-être?), de fruits, d'un luth. On lui remit donc des présents, comme on en faisait, comme on en

<sup>1</sup> Schrader, *l. c.* Qu'il s'agisse de noces dans le récit arabe, cela ressort clairement des paroles d'Amīn Rāzī qui qualifie le défunt: «mari» de la fille-esclave.

<sup>2</sup> Une autre interprétation à ce genre de sépulture est encore possible. Etant donné que les funérailles du Russe rendaient nécessaires des préparatifs compliqués, donc de longue durée, son corps pouvait n'avoir été que provisoirement descendu dans le réduit creusé. Ce réduit aurait pu dans ce cas jouer tout simplement le rôle que joue pour nous le lieu de déposition préfunéraire. L'enterrement propre ne commencerait alors que lorsque le corps aurait été sorti de sous terre. Pour la bigraduation et pour le biritualisme de la sépulture, chez les Slaves et les Finnois voir E. Gasparini, *Finni e Slavi*, Venise s. d., surtout le chapitre intitulé *Il rito protoslavo della seconda sepultura*.

<sup>3</sup> Voir p. 22.

fait encore parfois aujourd'hui, chez les Slaves, à l'enterrement effectif, définitif<sup>1</sup>. Quant au vêtement dans lequel l'inhumation provisoire avait eu lieu, certains entendent, sous la dénomination arabe *izār* (pièce d'étoffe enroulée autour du corps dans sa partie inférieure), un linceul mortuaire<sup>2</sup>, soit une sorte de chemise mortuaire comme l'on en met aux morts, de nos jours encore, en certaines régions de Pologne et d'autres pays slaves<sup>3</sup>. Au bout de dix jours, le cadavre fut retiré du tombeau provisoire et solennellement brûlé sur un bûcher, conformément à l'usage en pratique chez les Slaves. La question de cette «bigraduation» et d'une éventuelle «biritualité» des cérémonies funéraires telles que nous les décrit Ibn Faḍlān sollicite une étude plus poussée.

Les vêtements du mort sont confectionnés des mains d'une vieille femme<sup>4</sup>. C'est aussi cette dernière qui s'empresse autour de l'esclave dans les ultimes stades des funérailles. C'est elle enfin qui tuera l'esclave. Dans la relation d'Ibn Faḍlān, elle est appelée *mal'ak al-mawt* (ange de la mort). La question se pose donc: quelle était cette femme, exactement? Pourquoi était-ce précisément elle qui jouait pareil rôle dans le rite funéraire? Mais avant de procéder à une analyse de ses fonctions, nous avons à nous pencher préalablement sur le problème du sens de la mort de la jeune esclave qui périt de son plein gré pour tenir compagnie à son maître dans la vie d'outre-tombe.

Deux possibilités se présentent: ou bien la fille n'est qu'une sorte d'article de l'approvisionnement du défunt, qui emmènerait donc, en plus de maints objets, d'armes, de nourriture, de chevaux, chiens, vaches, coq et poule, encore une concubine — une servante

<sup>1</sup> En Silésie, dans le courant du XIX<sup>e</sup> s., on jetait au mort, dans la tombe encore béante, fleurs, couronnes et... citrons. Cf. Drechsler, *op. cit.*, p. 300.

<sup>2</sup> Voir p. 50.

<sup>3</sup> Voir pp. 50 et 51.

<sup>4</sup> En certaines contrées d'Allemagne, on a coutume, aujourd'hui encore, de revêtir les morts de nouveaux habits spécialement confectionnés. A la couture de ces habits, certaines prescriptions sont obligatoirement observées, ce qui indique qu'il s'agit bien là d'un caractère rituel que prend l'ouvrage. Il est p. ex. défendu de coudre de pareils habits le dimanche, comme de faire des noeuds aux fils que l'on emploie. Cf. P. Sartori, *Sitte und Brauch*, t. I, p. 133.

(ou, mieux, une épouse) — ou bien la fille, autant que les animaux, ne sont-ils tous que des offrandes faites au mort. Il n'est pas facile de trancher le dilemme. D'un côté, une quantité d'analogies archéologiques et ethnographiques, ainsi que ce que savons sur la représentation qu'on se faisait, à l'époque, de la vie d'outre-tombe considérée comme une continuation de tout le terrestre; tout cela indiquerait que l'on fournissait simplement au mort ce dont il avait joui ici-bas et dont il aurait par conséquent besoin après son trépas. D'un autre côté, le rituel, si amplement développée, de la mise à mort de l'esclave-épouse, ce détail significatif de faire galoper les chevaux jusqu'à sudation, (l'usage de torturer les bêtes désignées pour le sacrifice en les faisant courir, en leur portant des coups, voire des blessures, est très répandu chez les peuples primitifs), enfin la déposition dans la nacelle de la poule tuée et du coq, soit d'animaux fréquemment objets d'immolation, toutes ces choses semblent être en connexion avec *sacrifice* bien plutôt qu'avec *équipement*. Mais Ibn Faḍlān, hélas! ne considérait que l'aspect extérieur des rites funéraires. Sauf rares exceptions, le sens interne lui en était étranger. Privés de connaissance de ce sens interne, nous ne savons donc donner une réponse décisive à la question primordiale posée: fille et animaux étaient-ils fourniture du nécessaire au mort, ou sacrifices offerts à son âme pour la fléchir ou se la rendre bien-veillante?

Revenons-en, à présent, à la vieille — à l'ange de la mort. Si nous admettons que la fille tuée par la vieille était objet de sacrifice, le rôle de la femme nous deviendra clair: elle serait la prêtresse-sacrificatrice. *Relation Anonyme* nous avait parlé de l'existence chez les Rūs, dans la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle, de prêtres qui faisaient aux dieux des offrandes d'humains et d'animaux. Mais il ne s'était agi que d'hommes<sup>1</sup>. Certes, chez d'autres peuples, on a vu des prêtresses. Strabon, par exemple (VII 2, 3) fait mention de prêtresses-devineresses accompagnant les Cimbres dans leurs expéditions guerrières, femmes à cheveux blancs, nu-pieds, vêtues de blanc, et qui avaient pour devoir de massacrer les captifs. Pour A. Zeki Validi Togan, la femme, l'ange de la mort

<sup>1</sup> V. Ibn Rosteh, *Kitāb al-a'lāq an-nafīsa*, éd. de Goeje, p. 146; Garkavi, *op. cit.*, p. 269.



d'Ibn Faḍlān, incarne la déesse de la mort des Germains, Hel, que l'on définit *ange du dieu de la mort*<sup>1</sup>. Je rappellerai toutefois, ici, que selon les croyances germaniques le dieu du trépas, Wotan/Odin, ravit lui-même les morts, ou fait emploi, à cette fin, des valkyries<sup>2</sup>. Je ne pense pas qu'il faille chercher si loin une mise au clair de l'institution évoquée par Ibn Faḍlān. Il sera bon de retenir que des vestiges en subsistent aussi chez les peuples slaves. En Pologne, par exemple, dans les environs de Żarki, de Siewierz, de Pilica, aujourd'hui encore, se sont ordinairement les mêmes femmes qui vaquent aux soins à donner aux morts. Ce sont, le plus souvent, des diseuses de bonne aventure. Tout en faisant la toilette du cadavre, elles chantent des cantiques pieux<sup>3</sup>. Il se peut que les fonctions de ces devineresses (que connaissent peut-être les autres peuples slaves) aient embrassé de bien plus vastes domaines, aux temps païens, et qu'elles aient été proches de celles de la vieille dans la relation d'Ibn Faḍlān.

Passons à l'analyse des rites de la préparation du corps aux funérailles et des offrandes à lui faites. La relation d'Ibn Faḍlān consacre une attention particulière à ces deux points. Elle autorise à conclure que les différents procédés observés au cours de funérailles et les pratiques de magie poursuivaient chez les Russes du X<sup>e</sup> siècle, de différents objectifs: expédition du défunt vers le monde d'autre-tombe, assurance de son âme contre les forces maléfiques qui lui sont hostiles, satisfaction en tout aux désirs du mort et exécution intégrale de ses dernières volontés. Le stimulant à tout cela, ce ne devaient pas être tant l'amour et le culte voué au trépassé, que la crainte de sa vengeance. Alors comme aujourd'hui, une chose très importante aux yeux des Slaves, c'était comment on vêtirait le mort. Le relation d'Ibn Faḍlān établit de

<sup>1</sup> A. Zeki Validi Togan, *op. cit.*, p. 239.

<sup>2</sup> J. Hoops, *Reallexikon des germanischen Altertumskunde*, t. III, Strassburg 1915—1916, p. 214.

<sup>3</sup> Fischer, *op. cit.*, p. 94) ajoute que les habitants de la maison ne peuvent point coudre les chemises mortuaires, la fonction devait donc en être réservée à la *devineresse*, l'héritière des attributions propres aux sorcières-prêtresses du temps jadis. En Pologne médiévale, les devineresses remplissaient parfois des fonctions de haute importance, comme nous le constatons, de source très sûre, pour l'an 1209. (Cf. St. Urbanczyk, *Religia pogańskich Słowian*, p. 79).

façon très claire que les Rūs avaient coutume d'affecter 1/3 de la somme réalisée à la vente de tout l'avoir du défunt au vêtement de son corps. Rien d'étonnant donc à ce qu'on ait habillé le Rūs avec un luxe extrême, qu'on lui eût mis, entre autres, un cafetan de brocart à boutons d'or et un bonnet pareil bordé de martre. Des analogies archéologiques du plus haut intérêt nous sont offertes dans les sépultures crématoires de Tchernigov, contemporaines des faits narrés par Ibn Faḍlān: dans le *kourkhane* de Tchornaïa Maghila on a trouvé un casque à l'intérieur duquel demeuraient des vestiges d'un bonnet en brocart<sup>1</sup> — donc semblable au *bonnet de brocart couvert de fourrure de martre* du rapport Ibn Faḍlān; dans celui de Goulbischché on découvrit cinq élégantes agrafes en argent doré pour cafetan, des lamelles ornementales à courde au vêtement, des boutons enfin<sup>2</sup> — toutes choses en analogie excellente avec le *cafetan de brocart avec des boutons d'or* de notre Rūs.

La somme réalisée ne fut pas toute employée pour le seul costume. En effet, on prépara pour le mort une couche extrêmement luxueuse. Celle-ci se composait de matelas piqués et de couvertures et de coussins en brocart byzantin. Tout cela se confectionnait d'étoffes fort coûteuses, car importées de Byzance.

Le vêtement du mort joue, de nos jours encore, un rôle fort important dans les coutumes propres aux Slaves. C'est ainsi qu'en Petite-Pologne (la Pologne du Midi) on ne laisse entrer personne auprès du mort, dans les minutes qui suivent le trépas, car, pense-t-on, le mort se sentirait gêné de ne point avoir sur lui le vêtement convenable. Chose curieuse, le costume dont on revêt le cadavre avant de le mettre en bière n'est pas nécessairement riche chez tous les groupes slaves. Il se réduit souvent à la seule chemise mortuaire<sup>3</sup>. En Pologne, ce n'est qu'exceptionnellement (par exemple dans les contrées de Radom et de Ropczyce) que l'on revêt la dépouille de l'habit de dimanche, parfois acquis exprès, et qu'on le chausse de bottes<sup>4</sup>. C'est en Ukraine<sup>5</sup> et,

<sup>1</sup> Б. А. Рыбаков (Рыбаков), *Древности Чернигова. Материалы к исследованию по археологии СССР*, t. II, p. 27.

<sup>2</sup> *Ibid.*, fig. 13.

<sup>3</sup> Fischer, *op. cit.*, pp. 90—111.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 95 et 98.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 102—104.

aussi, chez les Serbes et chez les Bulgares<sup>1</sup>, que l'on met au trépassé un vêtement de fête, richement orné. Dans les autres contrées slaves, particulièrement chez les Slaves occidentaux (Lusace, Bohême), on lui met la chemise mortuaire<sup>2</sup>. C'était peut-être cela que constituait cet *izār* (à proprement parler: *large manteau couvrant tout le corps*, ou *drap de lit*) dont était revêtu notre mort au moment de la déposition dans sa sépulture provisoire<sup>3</sup>. Je ne pense pas que l'expression de la relation Ibn Fadlān «et ils en sortirent le mort (enveloppé) dans le vêtement (*izar*) dans lequel il était mort» doive s'opposer à pareille interprétation du mot, comme l'avancent certains spécialistes qui soulignent qu'il ne peut s'agir d'un vêtement mortuaire, le Rūs n'ayant pu endosser celui-ci lui-même, de son vivant<sup>4</sup>. Une telle objection ne me convainc guère. Traitant du vêtement des morts, Fischer<sup>5</sup>, s'exprime comme suit sur la coutume en vogue dans une des provinces de Russie: *Dans le district niwniedievitzky, les paysans, voyant que quelqu'un est sur le point de mourir, se hâtent de le laver de son vivant, de le vêtir de linge propre et de le déposer au pied des saints, soit sur un banc que surplombent les icônes. Laver le corps après le décès est considéré comme un péché, car selon les*

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 107—108.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 106—107. La coutume d'habiller le cadavre de la chemise mortuaire — coutume, d'ailleurs, que l'on désigne sous de très différentes dénominations — est reconnue depuis bien longtemps chez les peuples baltes. Les Prussiens idolâtres agissaient de même, au dire d'un chroniqueur de l'Ordre teutonique du XIII<sup>e</sup> s., et Strykowski (XVI<sup>e</sup> s.) assure qu'il en était de même en Lituanie et en Samogitie (v., là-dessus: Fischer, *op. cit.*, pp. 91 et 105).

<sup>3</sup> Pour ce qui est du sens du mot *izar*, cf. *Путешествие Ибн Фадлана на Волгу* sous la réd. de Kračkovsky, p. 147, note 991. C. M. Frähn (*Ibn Fozzlan' s und anderer Araber Berichte über die Russen älterer Zeit*, S. Petersburg 1823, p. 112) traduit ce mot par *ein grosses Einschlagetuch zur Einwicklung der Leichen*, donc un linceul. A mon avis, cette version est suffisamment exacte. Parmi les significations du terme *izar* que notent les dictionnaires arabes, se trouvent, entre autres, les suivantes: 1) *grand voile dont les femmes arabes se couvrent le corps*, 2) *drap de lit* et 3) *rideau*; cf. R. Dozy, *Supplément aux dictionnaires arabes*, 2<sup>e</sup> édit., t. II, Leyde—Paris 1927, p. 19.

<sup>4</sup> *Путешествие Ибн Фадлана на Волгу*, p. 147, note 991.

<sup>5</sup> Fischer, *op. cit.*, p. 106.

*idées du peuple le défunt doit se présenter par-devant le tribunal de Dieu dans l'état dans lequel la mort l'aura surpris*. Nous voyons donc que selon les croyances russes, qui semblent fort anciennes, il n'y aurait rien eu de bien étonnant à ce que la famille ou les amis du Rūs en question, voyant l'imminence du trépas, se fussent crus dans l'obligation de lui faire endosser la chemise mortuaire.

Si nous admettons que *izar* signifie linceul, voire chemise mortuaire, nous aurons affaire avec ce curieux procédé d'un habillage répété du mort: une première fois, en vue de l'ensevelissement provisoire, une deuxième fois, en vue de la cérémonie funéraire propre, crématoire. Des vestiges d'un pareil changement d'habit au mort ont survécu assez longtemps en Lituanie et en Samogitie où, selon Strykowski, les amis du mort, après avoir fait sa toilette, lui mettaient une longue chemise blanche et l'installaient sur un escabeau, en trinquant vers lui et en se lamentant, après quoi seulement ils le revêtaient des habits convenables<sup>1</sup>.

Une fois vêtu de son costume d'apparat, le cadavre de notre Rūs fut installé assis sur un matelas, soutenu de coussins, en une tente ou pavillon construit sur le pont de sa nacelle, que l'on avait mise au sec sur la rive et étayée de supports de peur qu'elle ne se renversât. Passant pour l'instant sur ce dernier détail, commençons par quelques réflexions sur l'usage d'asseoir les morts. Pareil acte semble devoir exprimer la conviction que le défunt continue de vivre et qu'il prend part aux cérémonies organisées en son honneur. L'usage d'asseoir le défunt est connu des folklores slave et lituanien. A Chodowice (district de Stryj), on asseyait le mort sur un escabeau bas, au centre de la chambre, et lui faisait sa toilette et l'habillait dans cette position, récemment encore<sup>2</sup>. Il a été dit plus haut qu'un semblable usage avait jadis été pratiqué en Lituanie et en Samogitie. En certains parages de Russie Blanche, si un enfant vient à mourir, sa mère doit lui tapisser son petit cercueil d'une pièce de toile<sup>3</sup>. Dans le district de Białystok (Pologne), on tapisse la bière (avec un peu de foin) et l'on jette dedans les copeaux de sa confection, ceux-ci ayant d'ailleurs,

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 105.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 102.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 170.

en plus, une signification particulière<sup>1</sup>. Un peu partout en pays slaves, l'usage est connu du coussin, rempli de sciure de bois, de foin, voire de plantes aromatiques, sur lequel on fait reposer la tête du défunt.

La coutume de mettre le cadavre sur son séant, coutume dont les vestiges susmentionnés se sont conservés dans les folklores slave et lituanien, est également connue des peuples turco-mongols, voisins des Slaves, chez lesquels elle a été pratiquée jusqu'à ces derniers temps. Elle a fait l'objet, au XIII<sup>e</sup> siècle, d'une description de Plano Carpini<sup>2</sup>. Certains supposent qu'elle a aussi été connue des Huns turcs, de qui l'auraient empruntée les Germains. Ces derniers l'observaient aux funérailles de leurs souverains. La dépouille de Charlemagne même, par exemple, a été inhumée dans cette position<sup>3</sup>.

Parmi les pratiques, surprises par Ibn Faḍlān et inhérentes à l'enterrement du Rūs, il y avait la mise à mort de l'esclave et l'abattage des victimes animales. Commençons par le premier de ces rites.

Après l'accomplissement d'éventuelles épousailles<sup>4</sup> avec la dépouille mortelle du potentat rūs, l'esclave-épouse a été mise à mort selon un rituel fort compliqué. La vieille appelée *ange de la mort* a frappé à mort la victime d'un coup de coutelas, alors que deux compagnons du défunt simultanément l'étranglaient en tirant sur la corde (ou un linge) dont on lui avait enserré le cou. La victime a donc été immolée de double façon: étranglée et transpercée du couteau. Cette façon double, aussi bien sanglante que non sanglante, de donner la mort était peut-être en connexion avec l'éventuelle «biritualité» des funérailles du Rūs. D'après *Relation Anonyme* du IX<sup>e</sup> siècle, les prêtres-devins rūs appliquaient le procédé de la strangulation envers les victimes humaines ou animales qu'ils avaient choisies et qu'ils pendaient à une sorte de potence<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 168.

<sup>2</sup> A. Zeki Validi Togan, *op. cit.*, p. 241.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 242.

<sup>4</sup> V. les considérations sur ce point aux pp. 39—45.

<sup>5</sup> Ibn Rosteh, *Kitāb al-a'lāq an-naḥisa*, éd. de Goeje, p. 146; Garkavi, *op. cit.*, p. 269.

Je rappelle ici que, selon la description de la Slavie dans *Relation Anonyme* et selon certain passage du *Strategikon* de l'empereur Maurice, les veuves slaves se suicidaient rituellement, par pendaison sur une potence, pendant les funérailles de leur époux<sup>1</sup>. Cela pourrait être un indice du fait que jadis la coutume aurait régné chez les Slaves de tuer les victimes par voie de strangulation. Dans le cas du suicide volontaire, le rite prenait la forme de pendaison à la potence.

Je suis porté à penser que la coutume d'immoler les victimes en les étranglant, aussi bien qu'en les pendant, coutume pouvant dériver d'une croyance, commune à beaucoup de peuples primitifs, comme quoi le sang d'une victime ne doit pas être répandu sur le sol, que cette coutume, dis-je, ne fait pas partie des pratiques culturelles le plus reculées des anciens Slaves. Elle aura plutôt passé chez eux de chez leurs voisins de sud-est, les peuples nord-iraniens, ou scytho-sarmates, par l'entremise des Antes peut-être, dont les contacts avec les Alanes (Alains) sarmates, avec qui ils vivaient dans les steppes sur le Pont-Euxin, ne sont toutefois point encore suffisamment tirés au clair. Nous pouvons constater l'existence de cette coutume chez les Scythes, lesquels étranglaient les victimes animales consacrées aux dieux, à l'aide d'un noeud coulant passé au cou<sup>2</sup>. Semblablement faisait-on étouffer, aux funérailles des rois scythes, les victimes humaines que l'on déposerait avec eux dans la sépulture<sup>3</sup>. Nous trouverons donc là une preuve au fait de propagation de systèmes religieux iraniens qui, à de certaines époques et comme les recherches linguistiques l'indiquent, exerçaient leur action sur les Slaves<sup>4</sup>.

Strangulation de victimes sacrificatoires et strangulation de personnes de haut rang condamnées à mort (à se suicider, parfois) — de personnes, pour tout dire, dont le sang ne devait pas être répandu — étaient également pratiquées chez certains peuples turco-mongols, pour lesquels semblable mort était parfaite-

<sup>1</sup> V., plus haut, pp. 10 et 16—17.

<sup>2</sup> Hérodote, IV 60.

<sup>3</sup> Hérodote, IV 71.

<sup>4</sup> Sur ces emprunts, cf. T. Lehr-Splawinski, *O pochodzeniu i praojczyźnie Słowian* (= *Sur la provenance et l'arrière-patrie des Slaves*), Poznań 1946, pp. 46 et 47; R. Jakobson, *Slavic Mythology*, article du «Standart Dictionary of Folklore» t. II, pp. 1025—1026.



ment digne et honorable<sup>1</sup>. Nous avons affaire ici, me semble-t-il, avec une emprise des croyances des peuplades scytho-sarmates avec lesquelles les tribus turques avaient longtemps voisiné. Ces scytho-sarmates étaient maintes fois entrés dans différentes unions turques et étaient devenus des Turcs tout en conservant leurs usages antiques et leurs croyances.

Aux funérailles, les animaux suivants furent immolés: un chien, deux chevaux, deux vaches, un coq et une poule. Tuer le chien ne pouvait avoir pour but que de pourvoir le défunt d'un chien pour la chasse. On pourrait trouver quelque analogie dans l'exemple des princes lituaniens, Olgierd et Kiejstut (XIV<sup>e</sup> s.), lesquels furent brûlés sur un bûcher simultanément avec leurs oiseaux de proie et leurs chiens de chasse<sup>2</sup>. Le chien pouvait cependant servir à d'autres fins: à donner à l'âme du défunt un guide-défenseur contre les différentes forces maléfiques dont elle pourrait faire la rencontre après mort. J'évoquerai ici les fréquentes croyances slaves, en vogue surtout chez les Slaves méridionaux et orientaux, selon lesquelles le chien garde les habitations humaines contre les démons et les sorcières, par temps de nuit<sup>3</sup>. Qu'il y a lien entre chien et mort, est également prouvé par une croyance répandue sur tout le territoire ethnographique polonais et selon laquelle le hurlement d'un chien est annonciateur de mort<sup>4</sup>, ce qui équivaut à dire que le chien sent ou voit venir la mort, alors que celle-ci est imperceptible pour l'œil humain, et que le hurlement de l'animal prévient l'homme de l'approche de la néfaste visiteuse. Enfin, il pouvait s'agir aussi peut-être de donner un guide à l'âme du mort, guide capable de la mener au paradis. Pareille croyance se manifeste chez les Hindous, entre autres, mais surtout chez les Iraniens<sup>5</sup>.

La coutume d'enterrer les morts avec leurs chiens s'est maintenue longtemps sur les confins lituano-russes, comme en fournit une preuve une inscription, gravée sur pierre, des environs de Nowogródek<sup>6</sup>. Qu'elle ait aussi été en honneur en Russie propre,

<sup>1</sup> A. Zeki Validi Togan, *op. cit.*, pp. 13 et 246.

<sup>2</sup> Fischer, *op. cit.*, p. 170.

<sup>3</sup> Moszyński, *Kultura ludowa Słowian* (= Culture populaire des Slaves) t. II, fasc. 1, Kraków 1934, p. 563.

<sup>4</sup> Fischer, *op. cit.*, p. 9.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 16. <sup>6</sup> *Ibid.*, p. 171.

nous est prouvé, entre autres, par le tombeau de Samhorodek, de haut Moyen Age, contenant, dedans le cercueil, un squelette humain au côté duquel il y avait ceux d'un cheval et d'un chien<sup>1</sup>. Le squelette canin est encore connu de par la sépulture des alentours de Satchkovitsé (dans le ci-devant gouvernement de Tchernigov)<sup>2</sup>, et aussi, en Russie septentrionale, de par les *kourkhanes* sur la rivière Lovat'<sup>3</sup>.

Mettre dans le tombeau un chien à côté de la dépouille humaine, était aussi d'usage chez les peuples non slaves. On a, par exemple, découvert des os de chiens dans les sépultures germaines des Chattes, de Neuheim près de Francfort-sur-le-Main, sépultures remontant au Latène<sup>4</sup>. Fait de particulière éloquence, des squelettes de chiens furent trouvés également en Hongrie, dans des sépultures sarmates<sup>5</sup>. On en a aussi parfois trouvé, en ce même pays, dans les tombeaux hunns, avars et magyars, comme aussi dans les tombeaux khazars, pétchenègues et polovtses d'Ukraine et d'autres régions de l'actuelle URSS<sup>6</sup>. Selon une chronique chinoise, informant d'événements contemporains environ des débuts de notre ère, un certain peuple turco-mongol d'Asie centrale aurait pratiqué l'usage, aux funérailles, de conduire, une ficelle de couleur à son cou, un chien que l'on brûlait ensuite avec d'autres offrandes. Ce chien devait veiller sur la route que suivait l'âme du mort<sup>7</sup>.

On fit aussi offrande au Rûs défunt de deux chevaux, que l'on avait précédemment fait courir jusqu'à sudation et que l'on abattait à coups de glaive. Il a été déjà question plus haut de ces galops harassants et d'autres mauvais traitements infligés aux bêtes vouées au sacrifice. Et derechef nous nous butons à la question: les chevaux immolés au cours des funérailles du Russe, étaient-ils victime sacrificatoire ou objet d'équipement? Pour ce qui est du

<sup>1</sup> Niederle, *op. cit.*, p. 253, note 1 et p. 261, note 4.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 261, note 4. <sup>3</sup> *Ibid.*, p. 260, note 2.

<sup>4</sup> Hoops, *Reallexikon*, t. IV, p. 338.

<sup>5</sup> Niederle, *op. cit.*, p. 257, note 3.

<sup>6</sup> Niederle, *l. c.*

<sup>7</sup> N. I. Bičurin, *op. cit.*, t. I, pp. 143—144. Quant au fait de tuer et de tailler en pièces un chien, dans différents rites des Bulgares danubiens (avant encore qu'ils fussent devenus Slaves) et des Comans, au XIII<sup>e</sup> s., cf. Canard, *op. cit.*, p. 128, note 327.

rôle du cheval en tant qu'animal accompagnant les morts, nous avons pour nous éclairer: les sources historiques, les découvertes archéologiques, les vestiges périmés, détectibles aujourd'hui encore, dans certaines croyances des peuples slaves. Ce qui nous intéressera le plus, ce seront les analogies archéologiques en territoires russes, contemporaines de l'enterrement décrit par Ibn Faḍlān. En fait, dans le *kourkhane* élevé sur un reste de bûcher, au terrain de sépultures de Biériorzki à Tchernigov (fig. 2), ainsi qu'à Tchornaïa Maghila sis en ce même lieu (fig. 3), l'on a découvert les ossements de deux chevaux. On a pareillement découvert à côté d'un squelette humain celui d'un cheval (fig. 1), dans un tombeau du lieu-dit Gouschtchino<sup>1</sup>. Cette sépulture n'est toutefois plus à incinération mais à inhumation. La *Vie de Constantin le Mouromien*, citée précédemment et qui nous offre maintenant renseignements sur les rites funéraires en ancienne Russie vers la fin de l'époque païenne, fait état d'égorgements de chevaux durant l'enterrement<sup>2</sup>. L'historien arabe écrivant au milieu du X<sup>e</sup> siècle, al-Mas'ūdī, relate la crémation d'un cheval sur un bûcher, simultanée avec celle du cadavre humain<sup>3</sup>. Les morts étaient particulièrement souvent pourvus de chevaux chez les Slovénes, les Drevlans, les Krivitchs et les Polanes kieviens. Les fouilles archéologiques ont fait découvrir dans leurs tombeaux une multitude d'ossements de chevaux<sup>4</sup>. Des restes chevalins ne manquent pas non plus en d'autres contrées de Russie<sup>5</sup>. La „*bélina*“ grand-russienne à la mémoire de Michel Ivanovitch Potok fait allusion au même usage quand elle parle de l'ensevelissement du héros avec son cheval.

En Slavie non russe, les tombeaux à contenu d'ossements chevalins sont beaucoup plus rares. Ainsi la Bohême ne nous offre-t-elle qu'une seule découverte de ce genre (deux squelettes de chevaux dans un tombeau de haut Moyen Age, près de Libice).

<sup>1</sup> Cf. B. A. Rybakov, *l. c.*

<sup>2</sup> Niederle, *op. cit.*, p. 246, note 1.

<sup>3</sup> Voir plus bas, p. 67.

<sup>4</sup> Niederle, *op. cit.*, p. 260; v. aussi partie III, t. I, Praha 1921, p. 134, note 1.

<sup>5</sup> Niederle, *op. cit.*, partie I, t. I, p. 253, note 1.

Une seule découverte aussi en Lusacie, (un squelette de cheval dans un tombeau slave, près de Gubin)<sup>1</sup>.

La fréquence de l'usage en question augmente aux confins est et sud-est de la Slavie. Nous le retrouvons chez les Scythes et chez les Sarmates<sup>2</sup>, chez certains peuples finnois<sup>3</sup>, ainsi que chez des peuples turcs<sup>4</sup>. Il se pourrait donc bien que Niederle aura eu raison lorsqu'il émettait l'hypothèse que l'ensevelissement du guerrier avec son coursier était, pour les Slaves, une coutume d'importation orientale<sup>5</sup>. Mais il sera bon de rappeler que cette coutume existait aussi en pays des Lituaniens et des Prussiens. Ceux-ci brûlaient leurs morts en plein équipement de combat, et avec leurs chevaux<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 261, note 1.

<sup>2</sup> Les sacrifices de chevaux, chez les Scythes, sont mentionnés par Hérodote (IV 61 et 71—72). Dans un tombeau scythe des environs de Krasnokoutsk, on a trouvé 4 squelettes de chevaux, tandis que dans le *kourkhan* de Čortomlik il y en avait 11 (L. Niederle, *op. cit.*, p. 257 a. 3). Sur les restes chevalins en sépultures scythes et sarmates, v., entre autres, M. Rostovtzeff, *Iranians and Greeks in South Russia*, Oxford 1922, p. 76, 125 et *passim*.

<sup>3</sup> Par exemple, dans les sépultures finnoises près de Kasimov, non loin du Volga (L. Niederle, *l. c.*).

<sup>4</sup> C'est ainsi que chez le peuple turco-mongol d'Asie centrale — mentionné plus haut — existait, au début de notre ère, l'usage de brûler un cheval pendant les funérailles d'un mort à eux (N. I. Bičurin, *op. cit.*, I, pp. 143—144). De même chez les Tu-Kiue, donc les Turcs, d'Asie centrale, régnait, selon le témoignage d'une chronique chinoise du VI<sup>e</sup> s., la coutume de brûler avec le corps du défunt son cheval (Bičurin, *op. cit.*, I, p. 230). D'après Ibn Faḍlān, les Turcs-Oghouz (*Torki* des chroniqueurs russes) avaient coutume d'abattre, après l'enterrement de quelqu'un des leurs, jusqu'à 200 de ses chevaux. Ils les mangeaient ensuite (*Путешествие Ибн Фадлана на Волгу* sous la réd. de Kračkovsky, texte arabe f. 201b, traduction p. 63). Ces renseignements de sources trouvent confirmation dans les résultats de fouilles archéologiques. Des ossements de chevaux ont été, par exemple, trouvés en pas moins de 17 tombeaux des XI<sup>e</sup>—XII<sup>e</sup> siècles, que l'on attribue aux Petchenègues et qui étaient situés entre Dniéper et Ros' inférieure (L. Niederle, *op. cit.*, p. 257, note 3).

<sup>5</sup> Niederle, *op. cit.*, partie III, t. I, p. 134 n. 10.

<sup>6</sup> Niederle, *op. cit.*, partie I, t. I, p. 257, note 3; A. Fischer, *op. cit.*, p. 170. Chez les Germains, régnait aussi la coutume d'immoler des chevaux aux morts. Le *Edda* nous en parle, et de nombreuses

Enumérant les animaux immolés, Ibn Faḍlān note également deux vaches. Pareille information trouve pleine confirmation dans les trouvailles archéologiques. Des os de vaches se laissent identifier assez souvent, surtout dans les tombeaux russes de haut Moyen Âge<sup>1</sup>. Je suis personnellement d'avis que l'immolation de vaches ne comportait point de signification symbolique, qu'il ne s'agissait là que de viande à fournir au mort. Notons toutefois que vaches et boeufs étaient considérés comme animaux sacrificatoires par les peuples indo-européens: que l'on se souvienne ne serait-ce que des offrandes que faisaient Grecs et Romains<sup>2</sup>.

Par contre, ce qui paraît avoir eu un sens magique, c'est l'immolation d'une poule et d'un coq. Ce que ces volatiles avaient de commun avec les rites matrimoniaux, partiellement aussi avec les funéraires, et le sens symbolique qu'ils accusaient, a été déjà mentionné par nous à propos des funérailles du Rūs et des éléments nuptiaux que recelait le rite funéraire. La coutume de donner au mort une poule et un coq enterrés avec lui est confirmée par les fouilles d'archéologues, aussi bien pour la Russie (cf. les os d'oiseaux dans les *kourkhanes* de Gniezdovo et de Tchernigov, ainsi qu'à Tchornaïa Maghila<sup>3</sup>, que pour la Slavie occidentale (p. ex. dans le tombeau aux environs de Tistín en Moravie<sup>4</sup>). Certains pays slaves ont conservé l'usage jusqu'à une époque tout à fait proche de nous. Les Serbes, par exemple, ensevelissent avec leurs morts une poule et un coq vivants; en certains parages de la Slovaquie, règne jusqu'à présent l'habitude de tuer un de ces oiseaux, aux enterrements<sup>5</sup>. J'ajouterai encore ici que le coq joue un rôle important à titre de bête de sacrifice dans le culte d'autres

trouvailles d'ossements chevalins dans les sépultures germaines des siècles VII<sup>e</sup>—X<sup>e</sup> viennent confirmer la chose.

<sup>1</sup> L. Niederle, *op. cit.*, p. 260, note 2 et p. 261; Rybakov, *op. cit.*, fig. 5.

<sup>2</sup> Sur de particuliers égards dont le peuple slave entoure les bêtes à cornes, et qui semblent parfois tourner à un simulacre de culte religieux, voir K. Moszyński, *op. cit.*, t. II, fasc. 1, p. 563.

<sup>3</sup> Rybakov, *ibid.*, l. c.

<sup>4</sup> Niederle, *op. cit.*, p. 261, n. 6.

<sup>5</sup> Niederle, *op. cit.*, p. 262, n. 1. Sous forme de vestige, la coutume s'est perpétuée, jusqu'à une époque récente, chez le peuple slave de *Slovintsy* (dans le Pomeranie de l'Est) qui remettaient au mort, dans

peuples indo-européens. Entre autres, les Grecs de l'antiquité offraient aux divinités souterraines cet oiseau (consacré, d'autre part, comme on le sait, à Hélios et à Sélénè)<sup>1</sup>.

Une bonne partie des rites funéraires notés par Ibn Faḍlān porte un caractère typiquement slave. Mais quant à la manière de procéder lors de la crémation, faite non sur un bûcher, mais sur une barque étayée de supports et entourée d'une sorte d'un promenoir, il semble que l'on ait affaire, là, avec une coutume importée de pays étranger, empruntée sans doute à l'un des peuples avoisinants (Scandinaves ou Finnois baltes) demeurant sur des rivages ou des rives et pratiquant la navigation. La coutume de brûler les corps sur des bateaux existait, en effet, chez les Scandinaves de haut Moyen Âge. De nombreuses sources écrites et de nombreuses découvertes archéologiques nous l'ont appris. Je me bornerai à ne citer que les informations dues à Saxo le Grammaire (Saxo Grammaticus) sur la crémation, chez les Vikings, des morts de leur élite sociale, sur un bûcher, simultanément avec leurs bateaux<sup>2</sup>. En haut Moyen Âge, les Finnois baltes pratiquaient la crémation des morts sur une barque ou la déposition du corps sur une barque qu'ils recouvraient ensuite de terre formant sépulture. De nombreuses fouilles ont témoigné de la chose, entre autres, celles de Finlande occidentale et de Lettonie<sup>3</sup>. Il n'y a guère longtemps de cela, les Caréliens finnois et les Ostiaks de l'Obi, les Vogouls aussi et les Manzes transvolgiens, accomplissaient pareilles pratiques<sup>4</sup>. Chez les Slaves, les enterrements dans des barques étaient chose assez rare, et n'avaient lieu qu'en territoires russes, autant que je sache. Il y aurait peut-être connexion avec pareille coutume dans le fait d'avoir recouvert d'une barque les corps des martyrs Boris et Gleb, comme nous le voyons sur un très ancienne miniature russe<sup>5</sup>. Parmi les vestiges archéologiques, il faut citer les bateaux des *kourkhanes* de Biélozierka (dans son cerceuil, des cheveux, des plumes et des griffes d'animaux domestiques. Voir, sur cette coutume, A. Fischer (*op. cit.*, p. 166), lequel n'explique cependant pas la provenance de pareil usage.

<sup>1</sup> Niederle, *op. cit.*, p. 262 n. 1.

<sup>2</sup> Fischer, *loc. cit.*

<sup>3</sup> Niederle, *op. cit.*, p. 262 n. 3.

<sup>4</sup> *Ibid.*, pp. 262—263.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 263 et 264, fig. 6.



le ci-devant gouvernement de Cherson) et la barque, contenant un squelette humain, des environs du village de Chandorovka (dans le ci-devant gouvernement d'Yékatiérinoslav). Cette dernière barque se date, de par ses pièces de monnaie, au XI<sup>e</sup> siècle. Niederle<sup>1</sup> remarque toutefois que ces tombeaux pouvaient fort bien receler des corps de nouveaux venus d'origine non slave.

Des renseignements archéologiques intéressants et venant confirmer l'usage de brûler en barque les défunts sont cités par Voronin. Il écrit que, sur le lac Ladoga, dans un *kourkhane* sur la rivière de Rybiežka, on a trouvé une centaine de rivets, de crampons et de clous en fer, provenant d'un gros bateau. Des rivets de pareille espèce ont été trouvés dans le grand *kourkhane* du cimetière de Gniezdov, près de Smolensk. Enfin, dans deux *kourkhane*s kostromiens, l'on a constaté la présence de vestiges de nacelles consumées par le feu<sup>2</sup>.

La dépouille du Russe une fois brûlée, une tombe de terre amassée, de forme ronde, fut érigée sur le lieu même de la crémation. Ibn Faḍlān appelle cette tombe tertre (*tell* en arabe). Son récit établit clairement qu'il s'agit d'un talus ne possédant aucune structure interne. La terre a dû être charriée ou apportée directement sur la barque réduite en cendres, et il n'est dit nulle part que celles du cadavre aient été rassemblées dans une urne. De pareilles sépultures nous sont connues, de territoires russes. Je mentionnerai, entre autres, celles de Tchernigov, où les *kourkhane*s ont été élevés sur les cendres mêmes du bûcher<sup>3</sup>. Pareilles sépultures furent mainte fois relevées en terre polonaise, aussi bien dans la partie méridionale du pays qu'en Grande-Pologne. Sous la couverture du talus se trouvent des couches de charbons et de cendres avec ossements calcinés et de modiques offrandes. Selon J. Kostrzewski<sup>4</sup>, on amassait, dans la période précédant la dynastie des Piast, la terre de pareils monticules sur les braises fumant encore, sur le lieu même de la crémation, soit exactement comme il résulte de la relation d'Ibn Faḍlān (v. fig. 6).

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 263—264.

<sup>2</sup> Н. Н. Воронин, *Средства и пути сообщения* dans „История культуры Древней Руси“, Moscou—Leningrad 1948, pp. 286—287.

<sup>3</sup> Рыбаков, *op. cit.*, p. 31, fig. 7.

<sup>4</sup> Kostrzewski, *Pradzieje Polski*, p. 241.

Pour finir, je mentionnerai encore les croyances russes liées à la vie d'outre-tombe et dont parle Ibn Faḍlān. Comme il ressort des paroles rituelles proférées par l'esclave au moment où on l'élève plus haut que le châssis de porte, elle a aperçu ses proches, décédés précédemment, ainsi que son maître au milieu d'un beau

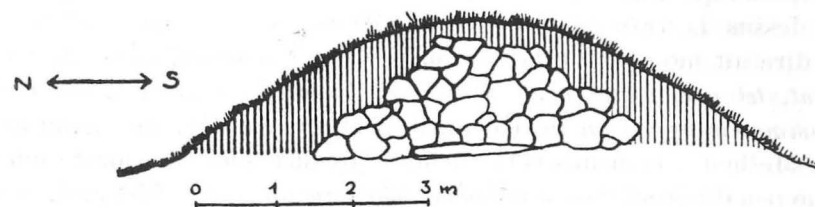


Fig. 6. Coupe verticale d'un *kourkhane* crématoire de haut Moyen Âge, où le tumulus de terre (recouvert, en l'occurrence, d'une couche de pierres) a été édifié directement à même les restes du bûcher (J. Kostrzewski, *Kultura prapolska*, Poznań 1947, fig. 225).

jardin tout en verdure (*ǧanna* en arabe)<sup>1</sup>. Ce terme arabe rend le sens slave de *raj* (*paradis*). Il est probable que ce dernier mot signifiait pour les Slaves païens encore «refuge dans l'outre-tombe pour les individus de bonne et bénie mémoire». L'étymologie slave du mot *raj* (prononcez raïe = paradis) n'est point claire<sup>2</sup>. C'est avec justesse, selon moi, que R. Jakobson le fait dériver de l'iranien *r ā y*, «heavenly radiance», *beatitude*<sup>3</sup>. Nous aurions donc là un argument de plus en faveur de la thèse d'emprunts iraniens sur les concepts religieux des anciens Slaves. Je ne crois pas qu'ait raison Zeki Validi Togan<sup>4</sup>, lequel, en suivant l'hypothèse du savant russe Kunik, veut assimiler le *vert jardin céleste* d'Ibn Faḍlān au Valhalla (littéralement: *halle des trépassés*) germanique. Le caractère propre du Valhalla lui-même, bien connu de par la mythologie, est pourtant totalement différent du tableau

<sup>1</sup> Voir, là-dessus, plus haut, p. 34. Selon certains investigateurs, la représentation du paradis sous forme de verte prairie est typiquement germanique. Cf. Canard, *op. cit.*, p. 130, note 337.

<sup>2</sup> Quant à cela, cf. L. Niederle, *op. cit.*, partie II, t. I, 2<sup>e</sup> éd., Praha 1924, p. 38.

<sup>3</sup> Cf. l'article *Slavic Mythology* dans «Standart Dictionary of Folklore», t. II, New York 1950, p. 1026.

<sup>4</sup> A. Zeki Validi Togan, *op. cit.*, p. 245.

que permettent de dresser les paroles de l'esclave citées dans la relation arabe.

Extrêmement curieuse est la croyance en rapport avec le courant d'air qui naît à la combustion du bûcher. Selon les croyances rūš notées par Ibn Faḍlān, le coup de vent constitue la preuve palpable que l'âme du défunt a atteint le paradis. Voici ce que dit là-dessus la transmission Amīn Rāzī: «Si à ce moment (c'est à dire au moment de la combustion du bûcher) il se produit un vent, tel que, ayant arivé le feu, il disperse les cendres, alors cet homme (le mort) est un (bienheureux) du paradis». Le manuscrit de Mešhed a transmis cette même croyance sous une forme quelque peu différente: «Son Seigneur, par l'amour pour lui (c. à. d. pour le défunt) a envoyé le vent afin qu'il l'enlève en une heure». Il faut souligner ce fait que, aujourd'hui encore, tout souffle de vent signifie, selon la conviction populaire slave, l'apparition de quelque être spirituel ou démoniaque. La croyance a fait l'objet d'une étude détaillée de K. Moszyński qui étaié ses généralisations par de fort nombreux exemples pris aux pays de Slaves aussi bien que de peuples avoisinants. Voici ce qu'il écrit à ce propos <sup>1</sup>:

*«Le vent violent recèle en lui-même, selon la tradition de peuples européens et autres, de certains êtres à formes humaines ou des démons. La valeur mytho- et démonocréatrice du vent impétueux a été et est encore énorme».*

Nous lisons plus loin <sup>2</sup>: «A la lumière des données comparatives de l'ethnologie, il n'y a pas l'ombre de doute que ce vent violent se levant au moment du décès ou après le décès d'un suicidé, d'un sorcier, etc., est précisément l'âme-souffle qui quitte le corps. Dans le proche voisinage même des Slaves, des vestiges parfaitement perceptibles de pareille croyance se sont conservés: les Estes nomment le vent qui souffle au décès d'un homme «hinge tuul», soit «vent de l'âme» (des mots «hinge» = âme et «tuul» = vent)».

Ibn Faḍlān clôt par la phrase suivante son récit des funérailles de Rūs: «Ensuite, ils construisirent à l'endroit où se trouvait ce bateau, qui avait été tiré hors du fleuve, quelque chose ressemblant à une colline ronde et dressèrent, au milieu, un grand poteau de bois

<sup>1</sup> Moszyński, *op. cit.*, t. II, fasc. 1, p. 475.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 483; cf. aussi Drechsler, *op. cit.*, t. I, p. 312.

*haḍlank*, y inscrivirent le nom de l'homme et celui du roi de Rūs et s'en allèrent».

Le fait de ficher en terre, au sommet du tertre tumulaire, un morceau de bois évoque des parallélismes dans le matériel ethnographique. C'est ainsi qu'en Russie Blanche, dans le district de Wołkowysk, la famille du défunt laisse généralement sur la tombe la perche qui a servi de mesure à la confection du cercueil <sup>1</sup>. Il est vrai que cette coutume pourrait avoir aussi pour motif que tout ce qui a eu trait à la fabrication du cercueil doit accompagner le mort, de peur qu'il ne vienne le réclamer ultérieurement. Au cimetière du hameau de Semenčë, près de Pružany, l'on pouvait voir sur chacune des tombes, en l'année 1882, un billot grossièrement équarri, avec, enfoncée dedans, une petite croix en bois. En Petite-Pologne occidentale, la famille marque la tombe du parent fraîchement décédé, pour ne pas oublier où il repose. Dans ce but, un piquet est fiché en terre, un arbre est planté, ou, le plus souvent, une petite croix est dressée, portant une inscription <sup>2</sup>. A tout prendre, notre coutume de placer des croix sur les tombeaux, a, entre autres buts à remplir, celui de marquer la place où repose notre mort.

Ibn Faḍlān reprend encore dans une autre partie de son ouvrage le sujet des coutumes funéraires chez les anciens Russes. Il écrit donc là que les dépouilles de personnes libres sont brûlées, alors que celles d'esclaves sont laissées sans sépulture pour devenir la pâture de chiens et d'oiseaux de proie <sup>3</sup>.

La relation d'Ibn Faḍlān a fortement influencé les représentations des écrivains arabes postérieurs sur le compte des pays et des peuples de l'Europe orientale. Je pense que c'est précisément de cette relation qu'a puisé ses informations sur les coutumes funéraires des Rūs le géographe arabe al-Iṣṭaḥrī écrivant en 951 <sup>4</sup>. Voici ses propres paroles <sup>5</sup>: «Les Rūs sont un peuple qui

<sup>1</sup> Fischer, *op. cit.*, p. 345.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 344.

<sup>3</sup> Путешествие Ибн Фадлана на Волгу, texte arabe, f<sup>o</sup>, 210b, 221a et traduction p. 80; cf. Canard, *op. cit.*, p. 122.

<sup>4</sup> Sur ce géographe, v. Lewicki, *op. cit.*, pp. 360—363.

<sup>5</sup> Al-Iṣṭaḥrī, *Kitāb al-masālik wa 'l-mamālik*, éd. de Goeje, dans «Bibliotheca Geographorum Arabicorum» t. I, 2<sup>e</sup>, édit. Leiden 1927, p. 227; cf. Garkavi, *op. cit.*, p. 193.

brûle ses morts, tandis qu'avec les riches de parmi eux leurs esclaves (femmes) se brûlent de leur plein gré.

Il me semble que le fragment cité plus haut n'est qu'une manière de conclusion générale, tirée de la lecture faite par al-Iṣṭahṛī de ce que le rapport Ibn Faḍlān disait sur les funérailles de l'opulent Rūs et sur la mort librement acceptée par la fille-esclave. Je ne partage donc pas l'avis de Garkavi, lequel considère que le récit d'al-Iṣṭahṛī sur les anciens Russes est totalement indépendant des renseignements fournis par Ibn Faḍlān<sup>1</sup>.

Ce qu'avait dit al-Iṣṭahṛī sur l'enterrement chez les Rūs est répété par le géographe arabe Ibn Ḥawqal<sup>2</sup> écrivant un quart de siècle plus tard. Ce dernier y ajoute toutefois la précision que semblables coutumes sont pratiquées par le Indiens et par les habitants des pays soudanais *Ġāna* et *Kūja*<sup>3</sup>.

Le *Kitāb al-filāḥa an-nabatiya* (Livra sur l'agriculture chez les Nabatéens), ouvrage écrit vers 930 par un auteur arabe d'origine araméenne et portant le nom de Ibn Waḥṣiya, fournit de nouveaux renseignements sur les coutumes funéraires slaves<sup>4</sup>. Cet auteur se sera vraisemblablement trouvé en contact personnel avec des Slaves. Il constate que le rite funéraire, chez eux, consiste en la crémation, et qu'il est le même pour leurs princes et pour le reste de la population<sup>5</sup>. Hélas Ibn Waḥṣiya ne donne aucune précision sur ces coutumes et ne précise pas de quels groupes slaves il s'agit.

Beaucoup plus précis que des auteurs ci-dessus nommés sont les renseignements sur les coutumes funéraires en monde slave que nous a légués l'éminent historien arabe Abu 'l-Ḥasan 'Alī al-Mas'ūdī (mort en 956, en Egypte)<sup>6</sup> dans son ouvrage de très haut intérêt, intitulé *Murūġ ad-dahab* (Les Prairies d'or), écrit en 947. Le livre n'est qu'un abrégé, fait par l'écrivain lui-même,

<sup>1</sup> Garkavi, *op. cit.*, p. 203.

<sup>2</sup> Sur cet auteur, v. Lewicki, *op. cit.*, pp. 363—366.

<sup>3</sup> Ibn Ḥawqal, *Kitāb sūrat al-arḍ*, éd. J. H. Kramers, t. II, Leiden 1939, p. 397.

<sup>4</sup> Sur cet écrivain, dont l'ouvrage n'a pu — toujours encore, hélas! — se voir publier, v. T. Lewicki, *op. cit.*, p. 355.

<sup>5</sup> La traduction russe du passage traitant des coutumes funéraires des Slaves a été publiée par Garkavi, *op. cit.*, p. 259.

<sup>6</sup> Sur cet historien, v. Lewicki, *op. cit.*, pp. 355—359.

de sa propre oeuvre, perdue, hélas!, qui portait le titre *Kitāb aḥbār az-zamān* (Le livre des chroniques de l'époque). Dans *Murūġ ad-dahab*, al-Mas'ūdī s'étend, séparément, sur les Slaves de l'est et sur les anciens Russes, auxquels il porte une particulière attention quand il décrit le quartier slavo-russe dans la capitale de la Khazarie *Atul* > *Amol*, soit Itil, à l'embouchure du Volga vers la Caspienne<sup>1</sup>, et séparément, sur les Slaves occidentaux dont il traite en un chapitre intitulé *Dīkr aṣ-Ṣaqālība* (Mention sur les Slaves)<sup>2</sup>. Pour autant que permette de conclure l'analyse des descriptions des Slaves de l'est contenues dans *Murūġ ad-dahab*, les renseignements qu'a eus sur eux al-Mas'ūdī ont dû lui être fournis par quelque voyageur ou marchand oriental, qui avait appris à les connaître dans la capitale de la Khazarie, au cours de la première moitié du X<sup>e</sup> siècle. Quant à la description des Slaves occidentaux, il semble que celle-ci soit surtout le fruit d'informations offertes par un Slave, d'origine vélète peut-être, lequel traça à l'usage de al-Mas'ūdī un tableau de la Slavie occidentale au tournant des siècles IX<sup>e</sup>—X<sup>e</sup><sup>3</sup>.

Aussi bien dans la description des Slaves orientaux et des Rūs que dans celle des Slaves occidentaux, nous trouvons nombre de renseignements intéressants sur les coutumes et les croyances funéraires des Slaves. D'autant plus importants sont ces renseignements, qu'ils ont pris naissance tout à fait indépendamment des descriptions contenues dans les ouvrages arabes antérieurs et dont nous avons traité au cours des pages précédentes de cette étude. Le passage, dans *Murūġ ad-dahab*, concernant les coutumes funéraires des Slaves et des anciens Russes établis en Khazarie se traduit en français<sup>4</sup> comme suit: «*Les païens domiciliés dans cette*

<sup>1</sup> Maçoudi, *les Prairies d'or*. Texte et traduction par Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, t. II, Paris 1863, p. 9.

<sup>2</sup> *Ibid.*, t. III, Paris 1864, pp. 61—65; Marquart, *Osteuropäische und ostasiatische Streifzüge*, pp. 95—148.

<sup>3</sup> Lewicki, *Państwo Wiślan-Chorwatów w opisie Al-Mas'ūdiego* (= *L'Etat des Vistuliens-Croates dans la description d'al-Mas'ūdī*) dans «*Sprawozdania PAU*» t. XLIX, pp. 24—26; du même auteur: *Jeszcze o Wieletach w opisie Słowiańszczyzny arabskiego pisarza z X w. al-Mas'ūdiego* (= *Encore sur les Vélètes dans la description de la Slavie par al-Mas'ūdī écrivain arabe du X<sup>e</sup> siècle*) dans «*Pamiętnik Słowiański*» t. II, Kraków 1951, pp. 116—118.

<sup>4</sup> Maçoudi, *les Prairies d'or* II, p. 9; cf. A. J. Garkavi, *op. cit.*, p. 129.



contrée sont de plusieurs races, parmi lesquelles il y a des Esclavons (*Ṣaqāliba*) et des Rūs, qui sont relégués dans un des deux quartiers de la ville (d'Amol < Atul); ils brûlent leurs morts, en mettant sur le même bûcher leurs bêtes de somme, leurs armes et leurs parures. Quand un homme vient à mourir, sa femme est brûlée vive avec lui; mais si c'est la femme qui meurt la première, le mari ne subit pas le même sort. Lorsque quelqu'un meurt célibataire, on lui donne une épouse après son décès. Les femmes désirent ardemment être brûlées avec leurs maris pour entrer à leur suite dans le paradis. Cette coutume, comme nous l'avons déjà fait remarquer, a lieu dans l'Inde...».

Comme l'on voit, cette description concorde en principe avec celle des rites d'enterrement slave que nous connaissons par les transmissions existantes de *Relation Anonyme* de la seconde moitié du IX<sup>e</sup> s., et avec les coutumes des Rūs des contrées sur le Volga, telles que les a notées Ibn Faḍlān, en 922. Le récit d'al-Mas'ūdī contient cependant des détails absolument inédits. Celui, par exemple, de la veuve que l'on brûle vive simultanément avec la dépouille du mari. Cette dernière information est à rapprocher de ce que nous disait *Relation Anonyme* sur l'usage attribué aux Rūs d'ensevelir vivantes les femmes de dignitaires décédés<sup>1</sup>. Mais remarquons qu'Ibn Faḍlān, alors qu'il nous décrit les coutumes funéraires des Rūs riverains du Volga, parle explicitement d'une immolation de la victime, immolation précédant la crémation. Le récit de al-Mas'ūdī ne se fonderait-il pas sur un malentendu? Le fait est que l'observateur, auquel al-Mas'ūdī est redevable de ses informations, a pu tout bonnement ignorer que la veuve que l'on jette au bûcher avait été préalablement mise à mort (ce qui, au dire d'Ibn Faḍlān, avait lieu à l'insu des participants aux funérailles)<sup>2</sup>, ou qu'elle s'était suicidée plus tôt. Il y a encore cela de possible que notre auteur, à écouter le récit de son informateur et lui ayant trouvé des défauts, en sera venu à déduire pour lui-même que, si la femme est jetée aux flammes avec son mari, c'est qu'on la brûle vive.

Un autre détail encore où al-Mas'ūdī s'écarte dans sa relation de ce que nous savions par ailleurs des croyances funéraires slaves, c'est le motif, différant d'avec ceux allégués par d'autres sources,

<sup>1</sup> Cf. pp. 22 et 26.

<sup>2</sup> Cf. p. 35.

pour lequel les veuves slaves se décident, en pleine connaissance de cause, à faire le sacrifice de leurs vies. Eh bien, ce motif, ce n'est aucunement, comme il pourrait ressortir de *Relation Anonyme* autant que du rapport d'Ibn Faḍlān, celui de l'amour envers le défunt, mais bien la profonde conviction que l'âme de la femme ne peut accéder au paradis autrement qu'en compagnie de celle de son mari, voire de son maître. Pareille croyance est éminemment caractéristique des concepts religio-moraux des Slaves idolâtres et mérite d'attirer sur elle une attention plus éveillée de la part du monde savant.

Hautement intéressant et parfaitement authentique est le renseignement que nous fournit al-Mas'ūdī sur le mariage après la mort auquel on astreint les célibataires. Nous avons largement traité ce sujet sur la base des deux transmissions par nous citées de la relation Ibn Faḍlān, aussi nous bornerons-nous en ce moment à reconnaître que le témoignage d'al-Mas'ūdī constitue une preuve irréfutable de l'existence d'un pareil rite chez les Slaves de Khazarie, en première moitié du X<sup>e</sup> siècle.

Pour ce qui concerne les coutumes funéraires des Slaves occidentaux, al-Mas'ūdī s'en tire de façon plutôt expéditive. Il se borne à en faire cette mention passagère dans son catalogue des tribus slaves<sup>1</sup>: «Puis les *S(a)rbīn*, tribu redoutable par suite de plusieurs causes, qu'il serait trop long de mentionner, et de quantités qui exigeraient une description trop détaillée; elle en reconnaît, d'ailleurs, la suzeraineté d'aucun autre peuple... Parmi les *S(a)rbīn* dont nous venons de parler, il est d'usage de se brûler lorsque le roi ou le chef vient à mourir; on jette aussi au feu les montures dont il se servait. Ces peuples ont des coutumes semblables à celles des Indiens».

C'est sous une forme quelque peu défigurée que nous transmet ce renseignement al-Bekrī dans ce qu'on est convenu d'appeler *Relation d'Ibrāhīm ibn Ya'qūb*, laquelle n'est qu'un conglomerat de renseignements sur les Slaves puisé à des sources hétérogènes. Voici ce que nous lisons dans ce passage<sup>2</sup>: «La tribu à propos de laquelle nous remarquons qu'elle porte le nom de *S(e)rnīn* (< *S(a)rbīn*)

<sup>1</sup> Maḡoudi, *Les Prairies d'or*, t. III, p. 63; Marquart, *op. cit.*, pp. 99 et 102; Garkavi, *op. cit.*, pp. 136—137.

<sup>2</sup> Kowalski, *Relatio Ibrāhīm ibn Ja'qūb de itinere slavico*, texte ar., p. 9, trad. lat. p. 150.

se brûlent dans le feu quand vient à mourir leur chef et brûlent leurs montures. Leur comportement (en cela) est semblable à celui des Indiens».

La dénomination *S(a)rbīn* représente le nom ethnique slave des Serbes. Ce nom est mis au nominatif singulier slave (cf. les formes ethnique analogues de *Litwin* «Lituanien», de *Rusin* «Russe», etc.). Il ne semble pas qu'il puisse s'agir ici des Serbes balkaniques, qui étaient depuis longtemps chrétiens au moment de la rédaction de l'ouvrage d'al-Mas'ūdī, pas plus que des Serbes lusaciens<sup>1</sup>, qui constituaient, au début du X<sup>e</sup> siècle, un groupe assez débile et disséminé<sup>2</sup>. Je pense donc que l'information de notre historien, un Slave d'origine vélète sans doute, aura songé aux tribus poméraniennes et polonaises qui paraissent porter parfois, dans les sources de haut Moyen Age, l'appellation de Serbes. C'était sans doute de ces hypothétiques Serbes-là qu'il s'agissait dans la *Description de la Germanie* anglosaxonne du roi Alfred le Grand, rédigée vers la fin du IX<sup>e</sup> s., lorsqu'elle nous parle du peuple *Surfe* dont elle situe le domicile au sud du pays des Burgondes (*Bornholm* < *Burgundarholm*), soit en Poméranie occidentale. *Description de la Germanie* distingue d'ailleurs de façon claire les *Surfe* poméraniens d'une peuplade *Surpe*, à laquelle ladite source attribue sa contrée de résidence au nord des Daleminces et qui est incontestablement une seule et même avec les Serbes lusaciens<sup>3</sup>. Mais d'autre part, un contemporain d'al-Mas'ūdī, l'écri-

<sup>1</sup> Comme le veut Marquart, *op. cit.*, pp. 106—107.

<sup>2</sup> A noter, sur les Serbes lusaciens de la seconde moitié du IX<sup>e</sup> s., l'opinion très juste de K. Wachowski, *Śłowiańszczyzna zachodnia* (= *Slavie occidentale*), 2<sup>e</sup> éd., Poznań 1950, pp. 114—115: „Les tribus des Polabians («Elbiens») méridionaux (c. à d. les Serbes) s'unissaient à des fins de commune défense, mais ne surent pas créer une organisation plus durable... Par comparaison avec les groupes de peuples obodrites et vélètes, l'incapacité des Polabians méridionaux à former de plus considérables corps nationaux sautera aux yeux... L'irruption sans cesse répétée des voisins germaniens en pays slaves a également été pour une bonne part la cause d'un anéantissement des premières tentatives en vue de constituer des formations politiques supérieures“. Quand ce ne serait que pour ce seul motif, l'on ne peut donc identifier Serbes lusaciens et le puissant peuple *S(a)rbīn*.

<sup>3</sup> *Mon. Pol. Hist.*, ed. Bielowski, t. I, pp. 13—14, où, à la page 14, vers 10—14, il faut corriger la version polonaise qui est erronée.

vain byzantin Constantin Porphyrogénète, désigne sous les nom général de Serbes Blancs tous les Slaves du nord-ouest, Tchèques inclus, à l'exception des seuls habitants du bassin de la haute Vistule (les Vislane ou Vistuliens), qu'il range dans le groupe à part des nommés Croates-Blancs<sup>1</sup>. Fr. Westberg est d'avis que dans la composition de cette Serbie Blanche entraient aussi le (futur) Etat de Mieszko I, donc la Grande Pologne, la Kouyavie et la Mazovie<sup>2</sup>. Je crois qu'il a raison et que la dénomination de Serbes-Blancs servait parfois à déterminer, durant la 2<sup>e</sup> moitié du IX<sup>e</sup> et la 1<sup>ère</sup> du X<sup>e</sup> siècle, l'ensemble des tribus nord-polonaises. Gagnant progressivement en puissance, l'Etat des Piasts mérite pleinement, à coup sûr, la qualification *entouré de respect chez les Slaves*, termes dont fait emploi al-Mas'ūdī à l'égard des *S(a)rbīn*. Donc, et selon toute vraisemblance, la description, faite par al-Mas'ūdī et citée plus haut, concerne les Polonais, païens.

Les affirmations d'al-Mas'ūdī sont parfaitement claires: les Slaves de nord-ouest, idolâtres, qu'il appelle Serbes, pratiquaient la coutume de brûler avec les corps de leurs rois ou de leurs chefs ceux aussi de chevaux, ainsi que de bénévoles victimes humaines. Il a déjà été parlé plus haut de la crémation de chevaux chez les Tchèques et chez les Serbes lusaciens. Parmi les sépultures à incinération retrouvées en terre polonaise et provenant de cette époque<sup>3</sup>—découvertes jusqu'à présent fort peu nombreuses—il n'y en eut pas cependant une à renfermer des ossements de cheval. Quant aux sacrifices humains, librement consentis, chez les Slaves, la relation d'al-Mas'ūdī semblerait établir que ce n'étaient point seulement les épouses ou les esclaves, mais encore d'autres personnes de l'entourage princier qui entraient en jeu. Il faut en cela se reporter à tel récit transmis par ad-Dimašqī (XIV<sup>e</sup> s.) et provenant apparemment d'un ample ouvrage perdu de al-Mas'ūdī, dans lequel ce genre d'holocaustes était plus largement traité. Quoi qu'il en soit, comparant les coutumes funéraires de la gent *S(a)rbīn* avec les coutumes hindoues, al-Mas'ūdī devait prendre

<sup>1</sup> *De administrando imperio*, ch. 31—34.

<sup>2</sup> Fr. Westberg, *Ibrāhīm's Ibn Ja'kūb's Reisebericht über die Slavenlande aus dem Jahre 965*, S. Petersburg 1898, pp. 131—132.

<sup>3</sup> Kostrzewski, *Pradzieje Polski*, p. 241.

en considération ce qui se nomme *sati*, soit la mort acceptée de la veuve, usage qui se sera maintenu aux Indes, pourrait-on dire, jusqu'à l'heure qu'il est.

Dans un extrait anonyme de l'ouvrage perdu d'al-Mas'ūdī, le *Kitāb aḥbār az-zamān*, extrait intitulé *Muḥtaṣar al-'ağā'ib wa 'l-garā'ib* (Abrégé (du livre) des prodiges et des merveilles) et provenant sans doute de la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle ou de la première du XI<sup>e</sup><sup>1</sup>, nous trouvons une poignée de renseignements curieux sur les coutumes funéraires des *Burğān*, c'est-à-dire des Bulgares danubiens. Al-Mas'ūdī aura puisé ses renseignements à une oeuvre beaucoup plus ancienne, antérieure de toute façon au baptême des Bulgares, qui remonte à l'an 864. Il apparaît donc clairement que, au moment où était rédigée la relation, les Bulgares étaient encore païens. Il se peut que al-Mas'ūdī (si c'est bien de l'ouvrage de ce dernier que l'extrait mentionné a été fait) ait lui-même fait des emprunts au livre d'al-Ġarmī, que nous avons évoqué précédemment<sup>2</sup>.

Voici donc le passage, intéressant pour nous, de *Muḥtaṣar al-'ağā'ib wa 'l-garā'ib*<sup>3</sup>: «Lorsqu'un homme puissant meurt parmi eux (c'est à dire parmi les *Burğān*), ils rassemblent les domestiques du défunt et les gens de sa suite et après leur avoir fait recommandations, ils les brûlent avec le mort. (En faisant cela) ils disent: «Nous les brûlons en ce monde, mais (en revanche) ils ne brûleront pas dans l'autre monde». Ou bien encore ils creusent un grand caveau où ils descendent le mort. Ils y font entrer avec lui sa femme et les gens de sa suite et ils les y laissent jusqu'à ce qu'ils soient morts».

Ce passage nous a été transmis sous une forme quelque peu abrégée et mutilée par al-Bekrī, dans son *Kitāb al-masālik wa 'l-mamālik*, en dehors cependant de l'ainsi appelée *Relation d'Ibrāhīm ibn Ya'qūb*, en un autre fragment de cet ouvrage géographique. Le passage qui nous intéresse est ainsi conçu<sup>4</sup>: «Il appartient à leurs coutumes (c'est-à-dire aux habitudes des *Burğān*), si tel d'entre eux vient à mourir, de le déposer en une fosse tombale

<sup>1</sup> Sur cet ouvrage, v. Lewicki, *op. cit.*, p. 359.

<sup>2</sup> Cf. p. 8.

<sup>3</sup> Marquart, *op. cit.*, p. 205.

<sup>4</sup> А. Куник и В. Розен, *op. cit.*, p. 46, (texte arabe) et p. 64 (traduction).

profonde dans laquelle ils le descendent. Ils descendent également avec lui sa femme et ses serviteurs, lesquels demeurent là tant qu'ils ne meurent. Certains sont brûlés avec le mort<sup>1</sup>.

De ce qui vient d'être dit, il ressort clairement que, antérieurement au baptême des Bulgares danubiens, existaient chez ce peuple deux rituels funéraires distincts: celui qui consistait en une crémation, l'autre en une inhumation, sans les brûler, des corps. Que des coutumes si différentes aient pu coexister, s'explique peut-être par le caractère ethnique des Bulgares danubiens, caractère composite s'il en fut. En effet, ce groupement englobait, d'une part, des Slaves mésiens (les Sévériens entre autres), d'autre part, de nouveaux arrivés venus des contrées situées sur la mer d'Azov. Ces derniers étaient d'origine huno-turque, avec addition peut-être d'éléments sarmates, et transmirent aux Slaves établis le long du bas Danube leur propre nom racial et, bien sûr, une partie de leurs coutumes propres.

Curieux est le passage qui dit que des dispositions (à l'adresse du mort, probablement, ou de personnes antérieurement décédées), étaient données à la domesticité du défunt, avant d'en faire la crémation, avec la dépouille du maître, sur le bûcher. Cela témoigne, en effet, de leur croyance à un commerce qui s'établit entre les âmes dans l'autre monde. De pareilles croyances sont, toujours encore, en cours chez différents groupements Slaves. Ainsi par exemple dans la région de Kielce (Pologne), une femme, qui avait perdu son petit, n'ayant pas eu la possibilité de se procurer la petite croix noire dont elle voulait le munir, mit cette croix dans le cercueil d'un autre garçon mort peu après. A Łopuszna, les parents et connaissances de quelqu'un de très malade viennent auprès de lui et lui recommandent de saluer, dans l'autre monde, tels de leurs proches ou amis<sup>2</sup>. Une pareille coutume se retrouve en Serbie, et aussi chez les Roumains méridionaux<sup>3</sup>.

De la suite du passage il ressort encore que les Bulgares danubiens croient au feu qui, dans l'autre monde, dévore les mé-

<sup>1</sup> Sur la coutume des Bulgares danubiens d'enterrer vive l'épouse avec le cadavre du mari, v. encore le récit intitulé *Farağ ba'd aš-šidda* d'at-Tanūhī (cf. Canard, *op. cit.*, p. 125, note 312).

<sup>2</sup> Fischer, *op. cit.*, pp. 332—333.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 333.



chants. Donc, les Slaves ont bien eu à côté du concept d'un paradis celui d'un enfer, et ces concepts auront été les leurs avant qu'il y eût l'évangélisation de leur pays ait eu lieu, à l'encontre de l'opinion, assez généralement admise, qu'ils auraient été une production de l'époque chrétienne<sup>1</sup>.

Le rituel d'inhumation de cadavre non brûlé, d'inhumation accompagnée de celle de la veuve vive et d'autres personnes de la suite, ce rituel, dis-je, propre aux Bulgares danubiens ne constitue point un phénomène isolé, sur terre slave. Je rappellerai que *Relation Anonyme* de la seconde moitié du IX<sup>e</sup> s., attribuait un usage pareil aux couches sociales supérieures en ancienne Russie.

La cosmographie de l'auteur arabe Šams ad-dīn ad-Dimašqī (mort en 1327), intitulée *Nuḥbat ad-dahr fī 'ağā'ib al-barr wa 'l-bahr*<sup>2</sup>, nous apporte certains renseignements sur les coutumes d'ensevelissements slaves, puisés peut-être au grand ouvrage historique, perdu, de al-Mas'ūdī. Cet ouvrage portait le titre de *Kitāb aḥbār az-zamān*. Imitant de nombreux écrivains arabes plus anciens, al-Mas'ūdī entre autres, ad-Dimašqī distingue Slaves (*aṣ-Ṣaqālība* en arabe) d'avec (anciens) Russes (*ar-Rūs* en arabe). Ce discernement une fois fait, les coutumes funéraires des deux groupes sont décrites séparément.

Parlant des Slaves, il répartit ceux-ci en chrétiens et en païens, puis entame la description des coutumes funéraires de ces derniers<sup>3</sup>: «Ceux-ci brûlent leurs rois morts avec les personnes qui les approchaient le plus près, telles que le secrétaire, les domestiques, les servants, les femmes, le vizir, le compagnon ordinaire et le médecin».

Je serais tenté de croire que ce passage n'est qu'une version élargie de ce qu'avancait al-Mas'ūdī, dans *Murūj ad-dahab*, sur les coutumes qui règnent chez les *S(a)rbīn*. Cette version a pu d'ailleurs être prise directement au *Kitāb aḥbār az-zamān* perdu

<sup>1</sup> Urbančzyk, *op. cit.*, p. 50.

<sup>2</sup> Sur cet auteur et son oeuvre, v. Lewicki, *op. cit.*, pp. 379—381.

<sup>3</sup> *Cosmographie de Chems-ed-din Abou Abdallah Mohammed ed-Dimichqui*. Texte arabe, éd. M. A. F. Mehren, 2<sup>e</sup> édit., Leipzig 1923, p. 261; *Manuel de La Cosmographie du moyen-âge. Traduit de l'arabe 'Nokhbat eddahr fī'adjaib-il-birr wal-bahr' de Shems eddin Abou-'Abdullah Moh'ammed de Damas*, Copenhague 1874, p. 377.

pour nous et basé sur le récit de quelque informateur d'origine vélite peut-être. Si la description doit refléter des rites funéraires réellement pratiqués, la question se pose: sous ces énigmatiques appellations de secrétaire (*kātib* en arabe), de vizir, de compagnons de table (*nadīm* en arabe) et de médecin — à quels dignitaires slaves l'auteur fait-il allusion? Pareils titres sont étroitement liés avec la cour de califes abbassides ou celle d'autres souverains musulmans et doivent être définitions de certains haut placés auprès de princes slaves. Les fonctions ou postes de ces gens devaient se rapprocher par leur caractère de postes homonymes selon l'énumération faite. Je laisse à d'autres, aux historiens et aux slavisants, la tâche d'analyser comme se doit ce passage et ses ambiguïtés, et me bornerai à la constatation que sous le vocable «secrétaire» on pourrait tout aussi bien entendre «conseiller», et sous celui de «médecin», le «rebouteur» qui veillait sur la santé du prince. Dois-je rappeler, ici, que la coutume analogue d'une immolation de dignitaires à la cour de souverains régnait également chez les Scythes: Hérodote (IV, 71) nous apprend que l'on étranguait là-bas et enterrait avec le corps du feu roi son échanson, son cuisinier, son écuyer, son serviteur personnel et un héraut.

Chez ad-Dimašqī, au paragraphe où il décrit les Rūs, nous lisons la concise notice suivante<sup>1</sup>: «Ils étaient païens, mais ils se sont convertis par la suite. Ils brûlent (cependant) leurs morts». Ces quelques mots autorisent à conclure que la coutume de la crémation régnait encore chez les (anciens) Russes même après qu'ils eurent embrassé le christianisme. Je suppose toutefois qu'il s'agit là d'un malentendu. Le passage cité provient probablement aussi de l'écrit d'al-Mas'ūdī. Ce dernier mourut en 956, alors que l'officiel baptême de la vieille Russie n'avait lieu qu'en 988. Si ad-Dimašqī (< al-Mas'ūdī) nous parle donc d'une conversion des Russes au christianisme, il ne saurait faire allusion au baptême de Vladimir le Grand, mais éventuellement à celui de la grande-duchesse de Kiev, Olga, en l'an 955<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Cosmographie*, p. 262; *Manuel*, p. 378.

<sup>2</sup> Sur la baptême de la grande-duchesse Olga, v. *Повесть временных лет*, éd. Likhatchov (Lixačev), t. I, p. 44. Antérieurement, car en l'année 945, il ne manquait point, à Kiev, de Russes-

Nous venons ainsi, au sujet des coutumes et des croyances funéraires des Slaves idolâtres, de parcourir dans ses grandes lignes l'ensemble des renseignements recueillis par les voyageurs et les écrivains arabes d'époque médiévale. Le présent travail n'a aucunement la prétention d'épuiser le sujet. J'ai passé outre à certaines mentions de moindre importance dans les sources, alors que certaines sources de grande valeur, demeurées à l'état de manuscrits, s'avéraient inaccessibles. Le commentaire même dont je me suis efforcé de pourvoir la traduction des textes ne tient point compte adéquat de la totalité des matériaux archéologiques et ethnographiques. Ces lacunes qui j'avoue et reconnais dérivent du caractère même du présent travail. L'objectif que je m'étais assigné, c'était d'attirer l'attention des chercheurs sur la matière de source, si riche, que contiennent — pour les rites funéraires des Slaves — les oeuvres d'auteurs arabes du Moyen Age.

chrétiens, lesquels possédaient même là leur église (*ibid.*, I, p. 39). Il nous faut encore ajouter ici que, selon Ibn Ḥordādhbeh (*Kitāb al-masālik wa 'l-mamālik*, éd. de Goeje, dans «Bibliotheca Geographorum Arabicorum», t. VI, texte arabe p. 154 et traduction p. 116), déjà alors, soit vers le milieu du IX<sup>e</sup> siècle, les marchands russes arrivant à Bagdad se faisaient volontiers passer pour chrétiens.

STANISŁAW STACHOWSKI

## STUDIEN ÜBER DEN OSMANISCH-TÜRKISCHEN WORTSCHATZ. I.

Studien über den osmanisch-türkischen, besonders alt- und mittel-osmanischen, Wortschatz sind fast ganz vernachlässigt. Bis jetzt gibt es kein historisches Wörterbuch der osmanisch-türkischen Sprache im wahren Sinn des Wortes, obgleich einige Materialien dazu schon gesammelt, und sogar herausgegeben worden sind<sup>1</sup>. Es ist hervorzuheben, dass diese Materialien vor allem aus den in arabischer Schrift geschriebenen osm.-türk. Sprachdenkmälern stammen und weil — wie bekannt — die arabische Schrift keine Vokale bezeichnet oder sie nur unzulänglich bezeichnet, sind wir nicht immer der phonetischen Gestalt der uns in diesen Sprachdenkmälern überlieferten Wörter sicher. Eine grössere Bedeutung haben in dieser Hinsicht die türkischen Transkriptionstexte, d. h. die türkischen in anderer, nicht in arabischer Schrift geschriebenen Texte (z. B. lateinische, zyrillische, griechische, syrische, armenische und georgische). Und obwohl — soweit es mir bekannt ist — bis jetzt niemand wagte, ein Wörterbuch zu diesen Texten zu schreiben, können wir jedoch teilweise Nutzen aus diesen Texten ziehen, und zwar aus dem Grunde, weil manchen Texten kleine, durch die Herausgeber bearbeitete Wörtverzeichnisse hinzugefügt sind. Das Material, das die osm.-türk. Lehnwörter in den Sprachen der Nachbarvölker, besonders in den süd-slawischen und balkanischen Sprachen, darstellen, ist bis heute zu den Studien über den osm.-türk. Wortschatz nicht ausgenutzt worden.

In diesem Artikel möchte ich mich mit den osm.-türk. Lehnwörtern im Serbokroatischen beschäftigen und auf die grosse Be-

<sup>1</sup> *XIII Asırdan günümüze kadar kitaplardan toplanmış tanımlarıyla tarama sözlüğü*, I—II, 3. Ausgabe, Ankara 1957.